

ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

La Grande Famille des Bérêts Verts à la Hure

Honneur
aux Anciens

Confiance
aux Jeunes



LE CHASSEUR ARDENNAIS



Avec nos amis Chasseurs français



Journées citoyennes



Changement d'adjutant de Corps au Bataillon

LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENTS HONORAIRES

- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

- Lieutenant-colonel Hre René FABRY

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- Colonel BEM e.r. Eric HARVENT
Rue Fagnoule, 1
B-6971 Champlon
Tél : 0479 825584
E-Mail : fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Rue Saint Denis, 23
6900 - Marche-en-Famenne
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.vpn@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Rue Saint Denis, 23
6900 - Marche-en-Famenne
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE
Bergstraat, 30
B-3078 Meerbeek
GSM : 0475 814424
E-Mail : fratcha.tn@gmail.com
Compte Fraternelle :
IBAN : BE 75 0357 5632 9451
BIC : GEBABEBB

RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN
Allée des Mésanges, 6 Bte 12
B-5101 Erpent
Tél : 081 305035 - GSM : 0475 286812
E-Mail : fratcha.presse@gmail.com

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON
Rue de Wavremont, 5
B-5330 Assesse
Tél : 083 656183 - GSM : 0476 351578
E-Mail : fratcha.revue@gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS
Place aux Foires, 17A Bte 11
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313799 - GSM : 0472 480893
E-Mail : fratcha.photographe@gmail.com

ADMINISTRATEURS

- Christian ANDRÉ
Av. Général Jacques, 46 b
B-1400 Nivelles
Tél : 067 220823
E-Mail : fratcha.sna@gmail.com

- Christian OGER
Rue Saint-Roch, 33
B-6997 Erezée (Soy)
Tél : 0479 956678
E-Mail : fratcha.log@gmail.com

- Joseph PERIN
Rue de la Chouette, 2
B-6900 Marche-en-Famenne (Roy)
Tél : 084 344048 - GSM : 0478 332895
E-Mail : fratcha.pub@gmail.com

CONSEILLER

- Cdt Hre Robert BAERT
Rue St Denys, 88
B-5330 Sart-Bernard
GSM : 0477 282932
E-Mail : fratcha.cons@gmail.com

Le mot du président national

Chers Chasseurs Ardennais, Amies et Amis des Chasseurs Ardennais,

En 2024, belle « solidarité ardennaise » !

En ces temps particulièrement agités, je vous présente mes vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année 2024. Je souhaite à chacun d'entre vous que cette année vous apporte satisfactions professionnelles, personnelles et joies familiales. Je pourrais également vous souhaiter la santé bien sûr, de bonnes missions à venir et bien d'autres choses encore. Je vous souhaite une belle « solidarité ardennaise » !

Cette année encore, la structure de solidarité de la Fraternelle sera sur tous les fronts. La « solidarité ardennaise » est le ciment qui nous unit, Jeunes, Anciens, d'active, de réserve, membre effectif ou sympathisant, et qui fait de nous des "frères d'armes". Cette solidarité, ancienne dans sa forme, s'est étoffée, s'étoffe et s'étoffera grâce au réseau des sections et de leurs actions. Je sais que je peux compter sur chacun d'entre vous !

Il nous faut assurer la pérennité de notre Fraternelle et à chacun, de ne jamais être laissé pour compte. Il nous faut vivre, évoluer avec notre temps et avec nos membres ancrés dans notre époque, servir encore au bien commun des Chasseurs Ardennais et exercer une solidarité au profit de tous.

À tous ceux qui agissent discrètement et humblement, sans rien demander en retour, je dis d'avance merci.

Et puis il y aura vous, il y a vous, chacun d'entre vous. Parce que votre générosité est sœur de cette solidarité. Je vous souhaite une belle « solidarité ardennaise » en 2024.

Résiste et mords ! ▶

Le conseil d'administration de la
Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais
et la rédaction de la revue

présentent à tous les membres de la
Fraternelle et à leurs proches leurs
meilleurs vœux de bonne et heureuse
année 2024...

90 ans après la remise par S.M le Roi Léopold III
de leur drapeau aux trois groupements mixtes de
Chasseurs Ardennais.



**Beste Ardennenjäger, Freundinnen und Freunde
der Ardennenjäger,**

Für's Jahr 2024, beste „Ardennen-Solidarität“!

In diesen besonders turbulenten Zeiten wünsche ich Ihnen von Herzen ein glückliches neues Jahr 2024.

Ich wünsche jedem von Ihnen, dass dieses Jahr Ihnen berufliche sowie persönliche Zufriedenheit und familiäre Freude bringt. Ich könnte Ihnen natürlich auch Gesundheit, gute Auslandseinsätze und vieles mehr wünschen. Ich wünsche Ihnen viel „Ardennen-Solidarität“!

Auch in diesem Jahr wird die Solidaritätsstruktur der Fraternelle an allen Fronten zum Ausdruck kommen. „Ardennen-Solidarität“ ist der Leim, der uns verbindet, ob jung, ob alt, ob aktiv, ob in der Reserve, ob aktives Mitglied oder Sympathisant, der uns zu „Waffenbrüdern“ macht. Diese in ihrer Form uralte Solidarität ist gewachsen, wächst und wird dank des Netzwerks der Sektionen und ihrer Aktionen weiterhin wachsen.

Ich weiß, dass ich auf jeden von euch zählen kann! Wir müssen die Nachhaltigkeit unserer Bruderschaft sicherstellen und dafür sorgen, dass niemand zurückgelassen wird. Es muß Leben in der Vereinigung sein, sie muß sich mit unserer Zeit weiterentwickeln sowie mit unseren Mitgliedern in unserer Epoche verankert sein, weiterhin dem Gemeinwohl der Ardennenjäger dienen und Solidarität zum Wohle aller üben. Allen, die diskret und demütig handeln, ohne eine Gegenleistung zu verlangen, sage ich im Voraus Danke. Und dann werdet ihr da sein, da seid ihr, jeder einzelne von euch. Denn Eure Großzügigkeit ist die Schwester dieser Solidarität. Ich wünsche Euch eine große „Ardennen-Solidarität“ im Jahr 2024.

Halten und beißen ! ▶

**Ardense Jagers, Vrienden van de
Ardense Jagers,**

In 2024, grote "Ardense solidariteit"!

In deze bijzonder turbulente tijden bied ik u mijn hartelijke wensen voor een gelukkig nieuwjaar 2024. Ik wens ieder van jullie dat dit jaar u professionele, persoonlijke voldoening en gezinsvreugde brengt. Ik zou jullie natuurlijk ook gezondheid, goede missies en nog veel meer kunnen wensen. Ik wens u een grote "Ardense solidariteit"!

Dit jaar zal de solidariteitsstructuur van de Verbroedering opnieuw op alle fronten aanwezig zijn. De "Ardense solidariteit" is het cement dat ons verenigt, jongeren, oudsten, actief, reservist, effectief lid of sympathisant, en dat ons tot "wapenbroeders" leidt. Deze solidariteit, eeuwenoud in zijn vorm, is gegroeid, groeit en zal groeien dankzij het netwerk van de secties en hun acties. Ik weet dat ik op ieder van jullie kan rekenen !

We moeten de duurzaamheid van onze Verbroedering garanderen en ervoor zorgen dat iemand nooit achterblijft. We moeten leven, evolueren met onze tijd en, met onze in onze tijd verankerde leden, nog steeds het algemeen welzijn van de Ardense Jagers dienen en solidariteit betrachten ten behoeve van iedereen.

Aan al diegenen die discreet en nederig handelen, zonder er iets voor terug te vragen, zeg ik bij voorbaat dank.

En dan zullen jullie er zijn, jullie zijn er, ieder van jullie. Omdat jouw vrijgevigheid een zuster is van deze solidariteit. Ik wens u een grote "Ardense solidariteit" in 2024.

Weerstaan en bijten ! ◆

LE CHASSEUR ARDENNAIS
N° 293 — 3^e quadrimestre 2023
Revue quadrimestrielle éditée par l'ASBL
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - fratcha.revue@gmail.com

Photos : le Bataillon, les sections, Adrien Muylaert, Didier Authélet.

Armoriaux des communes de la région wallonne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial_des_communes_de_Belgique

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com

Impression : db-Group.be – 1070 Anderlecht — Cette revue est tirée à 2.500 Ex

Le n° 294 paraîtra en mars 2024 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le **17 février 2024** ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 295. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .docx ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour le **15 février 2024 au plus tard**.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Site internet : <http://www.fraternellechasseursardennais.be>

Page Facebook : <https://facebook.com/FraternelleRoyaledesChasseursArdennais>



La vie de la Fraternelle

Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ◇ Principales activités

P5 Au Bataillon

- ◇ Principales activités

P7 Dans les sections

- ◇ Compte-rendu des activités des sections

P22 Fournitures Boutique

- ◇ Fournitures — Boutique

P23 Le coin de l'Amicale des Anciens du 20A

- ◇ Le 1^{er} Groupe du 20A – Mai 1940 par le Major e.r. Richard de Hennin, Vice-président de l'Amicale (Suite et fin)
- ◇ 16 septembre – Journée de retrouvailles en bateau sur le canal du Centre

P25 Le coin évocation

- ◇ Défense européenne : entre mythe et réalité

P26 Le coin info

- ◇ Moorsele – 11 novembre 2023
- ◇ En souvenir reconnaissant aux sous-officiers du 3 ChA
- ◇ À vos agendas



À l'initiative de la Fédération Nationale des Amicales de Chasseurs, la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, ainsi que le Bataillon de Chasseurs Ardennais, étaient présents à Varcès pour cocélébrer les journées de nos frères Chasseurs français. Les Journées Bleu-Jonquille commémorant le 178^e anniversaire des combats de Sidi Brahim ont eu lieu au quartier de Reyniès à Varcès du vendredi 22 au samedi 23 septembre. Le vendredi se sont déroulés divers dépôts de fleurs dont celui au Monument des Troupes de Montagne sur le Mont Jalla, ainsi que des joutes amicales autour des traditions Chasseurs. Au cours de la cérémonie du samedi, les différentes unités chasseurs étaient présentes ainsi que la fanfare du 27^e Bataillon de Chasseurs Alpains. Le drapeau des Chasseurs a été transmis par le 27^e BCA au 7^e BCA.

La Fraternelle était présente à la cérémonie d'adieux aux armes de l'adjudant de Corps du Bataillon de Chasseurs Ardennais. Le jeudi 5 octobre 2023, le Bataillon a célébré officiellement le départ de l'Adjudant-major Anthony Desait, et la reconnaissance de son successeur, l'Adjudant-chef Ludovic



Homez, comme nous le voyons dans l'adjudant de Corps.

Outre la présence et la participation du niveau national à certaines assemblées générales de section, un conseil des présidents s'est tenu le 13 octobre dernier. Le président national y a présenté ses orientations synthétisées dans le cartouche illustrant le présent article. Le président national a par ailleurs encouragé vivement une participation accrue des membres de la Fraternelle aux cérémonies patriotiques et activités du devoir de mémoire. Il convient aussi de renforcer les liens entre toutes les sections de la Fraternelle et le Bataillon. De même, les nouveaux statuts imposés par le code belge de gouvernance d'entreprise y ont été approuvés et paraîtront prochainement au Moniteur belge.

Le 3 novembre se déroulaient les solennités de la Saint-Hubert à Saint-Hubert, ville marraine de notre Bataillon, avec une présence de nos membres. ▶



Les 9 et 23 novembre, la Fraternelle, en coopération avec le Bataillon, a organisé une journée "citoyen responsable" au profit d'élèves de l'athénée royal de Rochefort. Le programme a été suivi conformément au modèle mis au point par l'équipe bénévole, à savoir présentation de l'histoire des Chasseurs Ardennais, cours



Le 16 novembre, aux côtés du Bataillon sur la plaine de parade et au cœur de notre ville-mairaine, la Fraternelle était présente pour la journée dédiée à Saint Hubert : parade, repas, jeux traditionnels, ainsi que dépôts de fleurs, messe et agapes.

sur le service d'utilité collective et sur les missions au profit de la Nation, soupe servie à la gamelle, quiz sur les cours reçus, remise à chacun

Il est du reste bon de déjà s'orienter vers notre futur avec notre **prochain congrès** annuel qui est prévu le **1^{er} juin 2024 à Saint-Hubert**.

Les premiers éléments connus de la **MESA 2024** sont ici dévoilés : elle aura lieu les **25, 26, 27 et 28 juin 2024**. Les villes étapes seront respectivement Arlon, Martelange, Saint-Hubert et Bastogne. Le 25 juin sera commémorée à Waltzing la remise par SM le Roi Léopold III des drapeaux aux unités de Chasseurs Ardennais le 15 septembre 1934. Un panneau explicatif permanent y sera inauguré. Le **trail** aura lieu le **26 juin** et la **journée du Souvenir** aux monuments non croisés par la MESA aura exceptionnellement lieu le **24 juin**, soit la veille du départ de la marche.

Enfin, le cinquantième anniversaire du jumelage entre le 3 ChA et le 7 BCA (Bataillon de Chasseurs Alpains français) sera fêté en 2025 par la Fraternelle et le Bataillon. ♦

d'un diplôme et désignation des deux gagnants du quiz. Deux belles journées où la jeunesse a reçu de notre Fraternelle et de la Défense toute l'attention qu'elle mérite, afin que le souvenir ne se perde pas.



Au Bataillon



La Courtine

Au moment de la parution de la dernière revue, le Bataillon se trouvait au camp de La Courtine, dans le département de la Creuse en France. Il s'y est entraîné au tir et à la tactique. La cohésion du détachement FLF ROU (Forward Land Forces en Roumanie – mission OTAN) y a été renforcée. Ce détachement, basé sur la 3^e compagnie, était complété par des éléments

du Génie, de l'artillerie, médicaux, logistiques et des transmissions.

Le 5 octobre eurent lieu au cours d'une cérémonie sur la plaine de parade du Bataillon l'adieu aux armes de l'adjudant de Corps Anthony Desait et la présentation de son successeur, l'Adjudant-chef Ludovic Homez.



5 octobre

Nous souhaitons au premier une longue et heureuse retraite, et au second plein succès dans sa nouvelle et belle fonction.

Le lendemain jusqu'au 27 octobre et du 2 au 24 novembre, deux sous-officiers expérimentés ont participé à l'EUMAM, programme européen consistant à assurer l'instruction opérationnelle de militaires ukrainiens. ▶



Altengrabow

Du 16 au 28 octobre, le camp d'Altengrabow en Allemagne accueillait le Bataillon pour qu'il s'y entraîne à la tactique et au tir. Le détachement FLF ROU quant à lui s'y est entraîné au combat interarmes et a participé à un exercice de 4 jours avec tous ses éléments.

mais dans un cadre tactique, de nouveaux moyens de communication avec l'armée de Terre française.

Le 14 novembre, le Bataillon fêtait notre Roi au cours de son traditionnel repas de Corps. Le surlendemain, il fêtait à Marche-en-Famenne et à Saint-Hubert son saint patron, du nom d'Hubert comme chacun le sait.

La fin du mois de novembre a alors été consacrée à la préparation détaillée du détachement FLF ROU, appuis compris, pour un déploiement proche. Une période de camp d'une semaine à Bourg-Léopold aura également permis de prendre les mesures correctives avant le départ. Durant cette même période, les pelotons et détachements du Bataillon auront eu la possibilité de s'entraîner dans leurs domaines propres.

La 2^e compagnie, renforcée d'un appui Génie, logistique et des transmissions, a participé du 13 novembre au 8 décembre à un exercice technico-opérationnel du niveau de la brigade interarmes (EXTO BIA). Le but de cet exercice était de tester, d'un point de vue technique

Cette fin d'année a, enfin, aussi été marquée par la fin de la formation d'une vingtaine de nouveaux Chasseurs Ardennais qui ont reçu leur béret à Saint-Hubert, ville marraine du Bataillon, à l'occasion d'une cérémonie organisée en présence des autorités locales. ♦



11 novembre – Marche-en-Famenne

CV de l'Adjudant-chef Ludovic Homez



43 ans, né à Namur le 25 septembre 1980.
Domicilié à Marche-en-Famenne

- 1998 – 1999 : Candidat sous-officier de carrière (École Royale des Sous-officiers Dinant, École d'infanterie Stockem)
- 2000 – 2002 : Chef de section fusiliers (2 Cy Stockem)
- 2002 – 2005 : Instructeur Volontaires (Centre d'instruction de base et écolage (CIBE))
- 2005 – 2007 : Instructeur (1 Cie Regt ChA)
- 2007 – 2010 : Adjoint de peloton fusiliers (2 Cie Regt ChA)
- 2010 – 2012 : NEC (Network Enabled Capabilities) (3 Cie Regt ChA)
- 2012 – 2013 : Secrétaire (3 Cie Regt ChA)
- 2013 – 2016 : CSM (3 Cie Md Bn ChA)
- 2016 – 2020 : Sous-officier opérations branche 3 (Md Bn ChA)
- 2020 – 2023 : Sous-officier centre opérationnel – Branche 1 (ACOS Ops&Trg)
- 2023 – ... : Adjudant de Corps du Bataillon de Chasseurs Ardennais

Missions

- BELUKOS 4 Kosovo
- ISAF 20 Afghanistan
- ISAF 28 Afghanistan
- OVG Belgique
- EUTM-MOZ Mozambique

Dans les sections



Ourthe & Aisne

Mot du président

Chers Amies et Amis,

Notre voyage fut à nouveau un véritable succès. Encore merci à Christian et Denise pour la préparation et l'organisation de ce beau week-end.

Notre assemblée générale à Devantave fut une belle réussite avec l'ambiance bien de chez nous.

Pour info, la prochaine assemblée générale se tiendra le **28 septembre 2024** à midi, car nous avons décidé de reprendre les habitudes du passé.

Pour les commémorations de novembre, nous nous sommes rendus dans les différentes communes pour rendre les honneurs à nos anciens.

La commémoration la plus attendue est, bien sûr, le Relais Sacré de Manhay où nous nous rendons dans les 7 écoles de la commune. Rien que voir la fierté des enfants en interprétant l'hymne national et, pour certains, la marche des Chasseurs Ardennais, vaut le détour et a rempli nos cœurs de joie et de chaleur.

Si vous le souhaitez, nous nous retrouverons le **14 janvier** pour le repas des vœux.

En attendant, passez de bonnes fêtes et prenez soin de vous.

Activités passées

L'activité principale de cette année a été sans conteste l'excursion à Remagen du 2 au 3 septembre 2023. Mais laissons Jean-Claude Janssens nous conter cette aventure :

Journée du 2 septembre 2023

7 heures du matin, une cinquantaine de membres de la section Ourthe et Aisne de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais s'étaient donné rendez-vous devant la maison communale d'Erezée pour embarquer dans un confortable autocar de tourisme. Direction : la Rhénanie-Palatinat en Allemagne.

Trois heures plus tard, nous franchissons les portes du château d'Eltz situé en Moselle allemande pour une visite guidée. Construit au 12^e siècle et modifié depuis, il a survécu à toutes les guerres. Il fait partie du patrimoine de la même famille depuis son origine. Son architecture, ses aménagements intérieurs, sa salle du trésor et sa collection d'armes et de pièces d'orfèvrerie reflètent neuf siècles d'histoire. Le château est construit sur une colline tout en étant au fond d'une vallée dans une réserve naturelle.

Vers midi, nous sommes arrivés à Cochem, charmante petite ville sur la Moselle, dont l'origine remonte au 9^e siècle.

Nous avons pris notre repas au restaurant "Zum Onkel Willi", suivi d'une dégustation de vin à la cave "Weingut Haxel". Nous avons pu ensuite nous dégourdir les jambes dans l'agréable vieille ville médiévale, une sorte de Durbuy local.

En fin d'après-midi, nous avons quitté Cochem pour Bad Honnef, petite ville située sur le Rhin au sud de Bonn (ancienne capitale fédérale allemande) et l'hôtel Seminaris, établissement moderne bien équipé, disposant d'une piscine, d'un sauna, d'un bowling et d'un bar.

Après notre installation, nous nous dirigeons vers un restaurant proche où nous attend un buffet chaud. Le souper est animé par Christian, notre accordéoniste réputé. Après le repas, certains profiteront encore des commodités de l'hôtel. D'autres rejoindront leur chambre pour se reposer après une première journée bien remplie.

Journée du dimanche 3 septembre 2023

Après le petit-déjeuner, nous avons quitté Bad Honnef et notre hôtel en direction d'Erpel, ville établie plus au sud sur la rive droite (nord) du Rhin, dans les anciennes lignes allemandes en face de Remagen.

Bref historique

Entre les deux localités fut construit le fameux "pont de Remagen", long de 325 mètres, surplombant le Rhin de 15 mètres. Ce pont, peut-être le plus beau pont en acier sur le Rhin, portait deux voies de chemin de fer ainsi que deux allées de circulation pour les piétons.

La construction a commencé en 1916, en pleine Première Guerre mondiale.

Après deux ans de travaux, le pont est baptisé "Pont Ludendorff" du nom du général allemand Erich Ludendorff. Mais le 11 novembre, jour de l'armistice, le pont n'était toujours pas opérationnel. Les rails du pont ne purent d'ailleurs être posés qu'en 1919. ▶



L'ouvrage est surtout célèbre par un événement survenu à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Début mars 1945, les Américains bordaient le Rhin et les Allemands n'avaient pas été en mesure de faire sauter le pont. Le 7 mars 1945, la 9^e division blindée américaine s'empara du pont intact lors d'un audacieux



coup de main. Dix jours plus tard, le pont sévèrement endommagé s'effondrait. Cependant, entre le 7 et le 17 mars, les Alliés avaient pu faire passer 20.000 hommes de l'autre côté du fleuve. Dès le 10 mars, le 12^e Bataillon belge de fusiliers, attaché à la Première Armée américaine, a franchi le Rhin à cet endroit et est depuis lors baptisé "Bataillon Remagen". Le pont ne sera pas reconstruit et de nombreuses années seront nécessaires pour évacuer les énormes débris entravant la navigation fluviale. En 1977 sera célébré le jumelage entre le 12^e Bataillon de fusiliers et le 3^e Bataillon de Chasseurs Ardennais. Le célèbre film américain "Le Pont de Remagen", tourné en 1969, s'inspire de cette action.

À Erpel, nous avons visité le tunnel voûté et bétonné où un historien local nous a accueillis.

En mars 1945, 200 civils avaient trouvé refuge dans ce tunnel.

Nous avons ensuite traversé le Rhin, fleuve majestueux, en ferry pour accoster sur la rive gauche (sud), dans les anciennes positions américaines. Nous sommes accueillis par la responsable et nous avons déambulé autour et dans les deux tours transformées en musée et devenues un symbole de paix.

Nous avons ensuite pris notre repas de midi en terrasse au bord du Rhin au restaurant italien "La Cucina".

Ensuite c'est le départ pour le retour en Belgique, via Aix-la-Chapelle, Eupen et Verviers.

En fin d'après-midi, nous avons fait un dernier arrêt à la pâtisserie "Le vieux Tancremont", dans le village et à proximité du fort du même nom pour la dégustation d'un morceau de tarte, dont la réputation n'est plus à faire, avant de rejoindre Erezée en début de soirée.

La boucle est bouclée.

L'excursion historique et culturelle s'est déroulée dans une excellente ambiance, sous une météo agréable et à la grande satisfaction des participants. ♦



Brabant

In memoriam

† Notre membre **Alfred Delavignette** nous a quittés au mois d'août. Toutes nos condoléances à son épouse Viviane et à sa famille.

† Ce 29 octobre, notre ami **Daniel Dujardin** nous a quittés. "Recruté" par son ami de toujours Albert Haulotte, il était membre de la section depuis 10 ans. On le voyait à chaque assemblée générale, accompagné de son



épouse Georgette.

Nous garderons de Daniel un souvenir agréable, le souvenir d'une personne attachante, toujours souriante et calme. Il manquera à nos assemblées.

Comme l'a écrit Charles Péguy : « Je ne vous ai pas quittés... Je suis seulement passé dans la pièce d'à côté... Parlez de moi comme vous l'avez toujours fait... Je vous attends, je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin. »

Au nom des membres de la section du Brabant, nous présentons nos sincères condoléances à la famille et aux proches. Georgette, Martine, Brigitte, vous serez toujours les bienvenues au sein de la famille des Chasseurs Ardennais.

Activités passées

Le 1^{er} novembre, à l'initiative de la Commune de Schaerbeek, la section a été invitée à participer à la cérémonie d'hommage aux morts. Au programme, 14 monuments très différents (le monument des Carabiniers, la plaque commémorative des déportés et réfractaires, le monu-

ment des Campagnes d'Afrique, la maison de la résistante M^{me} De Jongh, l'enclos des fusillés... pour n'en citer que quelques-uns) et le Mémorial des Chasseurs Ardennais situé Place des Chasseurs Ardennais.



La place est baptisée en séance du Collège communal du 7 août 1946, « en l'honneur du régiment des Chasseurs Ardennais, une unité d'élite de l'armée belge (sic) ». Un monument en pierre de l'Ourthe orné de l'insigne du régiment y est placé en 1974. ♦



Hainaut

Le mot du président et du secrétaire

Notre assemblée générale ordinaire (A.G.O.) s'est tenue à Nalinnes, le 18 novembre 2023, chez notre traiteur "Massimo". C'est à nouveau un franc succès, tant au niveau de l'A.G.O. que du repas de midi qui s'en suivit.

Le repas fut mitonné et servi par notre traiteur Massimo et son équipe dans une merveilleuse salle décorée par notre hôte aux couleurs des Chasseurs Ardennais. Le ton était donné d'entrée et il suffisait de se



laisser conduire tout au long de cette merveilleuse journée. Il semble inutile de rappeler, comme chaque année, que les participants avaient fait le plein de bonne humeur, de camaraderie et de fraternité.

L'assemblée fut l'occasion de présenter les comptes annuels 2022, en léger boni, lesquels furent approuvés à l'unanimité.

Quant au nombre de membres, grâce à votre fidélité et au recrutement de nouveaux membres, nous avons clôturé l'exercice 2023 avec 100 membres en ordre de cotisation, soit trois de plus que l'an dernier. Soyez assurés que notre comité de bénévoles met tout en œuvre pour pérenniser notre belle Fraternelle.



À ce propos, en plus de la tombola dont il s'occupe avec dévouement et compétence, pour le ravissement de notre trésorier, notre ami **Philippe Debroux** nous avait réservé une belle surprise. Notre ingénieur "Gepetto" du jour avait réalisé avec du bois de récupération une harde de sangliers qu'il avait disposée chez notre traiteur pour nous faire un pas de conduite vers la salle de réception. Nos remerciements à Philippe pour cette initiative qui montre son attachement à notre Fraternelle et aux Chasseurs Ardennais. Merci aussi pour le beau cadeau que tu as réalisé de tes mains et personnalisé à l'attention des membres de notre comité.

Nos remerciements vont aussi à :

- nos membres et ceux des autres sections qui nous rejoignent pour ce moment festif ;
- l'administration communale de Ham-sur-Heure – Nalinnes qui était représentée par Madame **Laurence Roulin-Durieux** et Monsieur **Olivier Leclercq**, tous deux échevins ;
- tous nos sympathisants.

Médailles

Argent

♣ Monsieur **Philippe Debroux**.

Bronze

♣ Madame **Claudette Pâques** ;
♣ Messieurs **Bernard Govaert**,
Marc Henry, **Robert Hens**.



Sorties

Nous avons participé à

- 1 la cérémonie du 11 novembre à Ham-sur-Heure ;
- 1 la cérémonie du 11 novembre à Ville-sur-Haine ;
- 1 la fête de la Saint-Hubert à Saint-Hubert le 16 novembre.

Vœux 2024

À l'aube de cette nouvelle année qui se profile, le président et les membres du comité de direction vous souhaitent une excellente année 2024 remplie de joie, de bonheur et de satisfactions à la hauteur de vos aspirations et de vos rêves. Prenez bien soin de vous et des personnes qui vous sont chères.

Cotisation 2024

La cotisation 2024 est inchangée et reste fixée à 12 €, mais une petite "rawette" est toujours la bienvenue pour soutenir notre budget et appuyer le Bataillon.

Par décision du conseil d'administration national, la cotisation doit être payée pour le 28 février 2024 au plus tard sur le compte IBAN de la section du Hainaut : **BE82 6528 3296 6768**, avec la communication : "**Cotisation 2024**", plus votre nom et prénom.

Pour des raisons budgétaires, les membres, qui n'auront pas payé leur cotisation pour le 28/02/2024, ne recevront plus la revue.

Plutôt que de recevoir votre revue sur format papier, vous pouvez opter pour une version informatique auprès de notre secrétaire du Hainaut à l'adresse : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com.

Divers

Afin de suivre régulièrement les activités de notre section, je vous invite à consulter notre page Facebook (https://www.facebook.com/Fraternelle_royale_des_chasseurs_ardennais_section_Hainaut). ♦



Saint-Hubert

Mot du président

Comme vous pouvez le constater, l'écusson repris en haut à gauche de cette page est différent des revues précédentes et ornara dorénavant notre page. En effet la section s'est dotée d'un nouveau blason. Quelques explications s'imposent. Le bleu et le liseré jaune représentent les couleurs de la Ville de Saint-Hubert tandis que le rouge et le vert reprennent celles du Bataillon. Notre hure palmée bordée de la ramure symbolise notre Fraternelle Royale Chasseurs Ardennais et la Capitale de la chasse. Notre devise "Résiste et Mords" parachevant cet écusson.

Je remercie les membres du comité pour le travail fourni.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Activités passées

Au cours de ces quatre derniers mois de l'année, les membres du comité n'ont pas chômé.

1 Le 12/08 : Participation à la cérémonie du 80^e anniversaire de la chute du Halifax dans les bois de Awenne.

1 Le 05/10 : Participation à la remise de stick du RSM du Bataillon.

1 Le 22/10 : Participation à la commémoration des quarante prisonniers décédés dans les camps de Dechenschule et Neerfeld et enterrés au cimetière de Saint-Hubert.

1 Le 07/11 : Participation de notre porte-drapeau, Alain Devigne, aux



manifestations avec les enfants des écoles de Lavacherie, Amberloup, Tillet et Houmont. Bravo et merci Alain.

1 Le 11/11 : Participation aux manifestations dans les différents villages de Saint-Hubert.



1 Le 15/11 : Participation au Te Deum en l'église Saint-Gilles en l'honneur de Sa Majesté le Roi en présence du chef de Corps, du RSM et du caporal de Corps du Bataillon, du président national, de la section,



des élus locaux et de nombreux enfants de l'entité. La Brabançonne fut chantée par la chorale des enfants.

1 Le 16/11 : Participation à la Saint-Hubert du Bataillon. Dépôt de fleurs au monument aux Morts de la Ville en présence du Bataillon (500 chasseurs), du représentant de la Ministre de la Défense, Gauthier Wéry, des autorités communales, du président national, de nombreux anciens chefs de Corps, RSM et caporaux de Corps, de la section de Saint-Hubert et de quelques badauds. La traditionnelle messe chantée et sonnée fut suivie par le verre de l'amitié au hall omnisports.

Activités futures

1 Nous débuterons les activités de l'année 2024 par un dépôt de fleurs, le 16 ou le 19 février (à confirmer), au Béoli à l'occasion de l'anniversaire du décès du Roi Albert 1^{er}.

1 La date de notre AG (début avril) sera communiquée par courrier individuel.

1 Vous pouvez d'ores et déjà bloquer la date du 1^{er} juin, date du Congrès national qui se déroulera à Saint-Hubert. Le détail des activités paraîtra dans le bulletin du mois de mars.

Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés nos vœux de prompt rétablissement.

Nouveaux membres

- ✦ Commandant e.r. Janique Coulon ;
- ✦ M. Robert Félix ;
- ✦ 1^{er} Caporal-chef Paul Delhassé.

Cotisations

N'oubliez pas d'effectuer le ►

paiement de votre cotisation 2024 afin de recevoir votre prochaine revue et votre carte de membre.

Le montant reste inchangé "12 €" sur le **compte BE07 0689 0838 9566** avec le nom du membre.

Ceux qui le souhaitent, peuvent

communiquer leur adresse mail à l'adresse suivante : fratcha.sainthubert.president@gmail.com. Cela nous permettra de mieux vous tenir au courant des activités. Un numéro de smartphone/iPhone peut également y contribuer via WhatsApp au

numéro repris à la dernière page de cette revue.

Vœux

Au nom du comité, je vous présente mes meilleurs vœux de santé et bonheur pour l'an nouveau. ♦

Comptabilité

Afin d'économiser des frais de photocopies et de timbres pour le renouvellement des cotisations, Jean, notre trésorier, a mis à jour un listing reprenant le plus possible d'adresses mails de nos membres.

Sorties des porte-drapeaux – Commémorations 2023

26 sorties des porte-drapeaux, dont 19 assurées par Jacqueline, porte-drapeau officiel de la section.

1 22/04 : Latour – Exposition Chasseur Ardennais.

1 08/05 : Virton, Meix-devant-Virton, Musson, Pourru aux Bois, Ville Houdlémont (France) – Commémoration 40/45.

1 10/05 : Bodange – Commémoration mai 40.

1 14/05 : Musson – Guy de Lari-gaudie.

1 02/06 : Arlon – Inauguration place 12^e Bataillon Rémagen.

1 18/06 : Florenville, Banel – Commémoration massacre Résistants.

1 29/06 : Arlon – Commémoration MESA au monument Chasseurs Ardennais.

1 30/06 : Amberloup – Défilé final MESA.

1 14/07 : Gorcy, Ville-Houdlémont, Pourru au Bois.

1 20/07 : Attert – Commémoration 21 juillet.



Virton

Mot du président

Immanquablement, l'hiver est à nos portes. Ayons une pensée toute spéciale pour les plus démunis d'entre nous et les sans-abris, afin qu'ils puissent passer les fêtes de fin d'année dans de bonnes conditions.

Hospitalisations

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos membres qui auraient été hospitalisés, dont François Richard.

Recrutement

Une campagne de recrutement de nouveaux membres va être mise sur pied afin d'étoffer notre section. Nous leur souhaitons d'emblée la bienvenue, et cet appel est spécialement adressé aux jeunes retraités des Chasseurs Ardennais de Gaume et des alentours d'Arlon qui sont disposés à nous rejoindre.

Drapeau de la section

Après de nombreux déplacements et commémorations, le drapeau tombait en lambeaux et les franges s'effiloçaient à qui mieux mieux. C'est grâce à la bienveillance de notre porte-drapeau Jacqueline et d'une couturière attentionnée, que celui-ci fut remis en état. Merci et félicitations à toutes les deux.



1 21/07 : Virton – Te Deum Fête nationale.

1 23/07 : Messancy – Te Deum Fête nationale.

1 10/08 : Fontenoille – Commémoration.

1 19/08 : Bleid, Gomery, Latour – Commémoration 14/18.

1 20/08 : Virton, Ethe – Commémoration 14/18.

1 22/08 : Ville-Houdlémont (France) – Commémorations.

1 10/09 : Messancy – Commémoration monument Genin.

1 15/10 : Gorcy – Anniversaire fin de la guerre d'Algérie.

1 04/11 : Wolfrange – Commémoration.

1 05/11 : Hondelange – Commémoration 11 novembre.

1 08/11 : Waltzing – Journée de la Fraternelle.

1 10/11 : Arlon – Commémoration 11 novembre.

1 10/11 : Rouvroy et Virton – Flamme sacrée.

1 11/11 : Saint-Mard, Meix-devant-Virton, Jamoigne – Commémoration.

1 12/11 : Messancy – Commémoration 11 novembre.

1 15/11 : Virton – Te Deum.



Activités futures

Au plaisir de se retrouver le **1^{er} juin prochain** lors du **Congrès national** de 2024 à Saint-Hubert. ♦



Bertrix – Paliseul

Le mot du président

Le rythme des saisons nous amène tout doucement vers la fin d'une année que l'on peut qualifier de "relance" pour notre section avec l'organisation des retrouvailles en mai et l'anniversaire de notre drapeau en novembre. Votre participation et les échos positifs reçus en retour nous encouragent à persévérer dans cette voie pour l'avenir. Soyez-en remerciés !

Permettez-moi, au nom du comité, de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2024 ! Saisissons tous les petits moments de bonheur qui se présenteront aux portes de nos cœurs !

Hospitalisation

N'ayant pas toujours connaissance des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

50^e anniversaire de notre drapeau



La journée de commémoration du 11 novembre 2023 débuta en l'église décanale de Bertrix où M. le Doyen **Kania** procéda à la bénédiction de notre drapeau en présence du nouveau parrain, M. **Emilien Evrard**. Après le dépôt de fleurs au monument des victimes des deux guerres,

nous nous dirigeâmes vers la salle de village d'Orgeo où se tint la partie académique. Plusieurs personnalités étaient présentes, à savoir, M. le Bourgmestre **Mathieu Rossignol** entouré de membres du Collège et du Conseil communal, les représentants des familles des anciens porte-drapeaux, M. **Raymond Giltaire**, fils de M. Joseph Giltaire, M. **Marc Pierson**, petit-neveu de M. Camille Dumay, M^{me} **Marie-Thérèse Lefevre**, veuve de M. Jules Thillen, le propriétaire actuel du château de Ronfay, M. **Alain Deneef**, les descendants d'anciens présidents de section, M^{me} **Jeanine Colson**, fille de M. Emile Colson (1988 à 1993), M. **Allan Léonet**, petit-fils de M. Jules Léonet (1993 à 2000).

Pour débiter son allocution, le président proposa un retour dans le passé, plus précisément le 16 septembre 1973, au château de Ronfay, ancienne commune d'Ochamps.

« (...) Plusieurs facteurs propices contribuèrent à la grande réussite de cette cérémonie. Tout d'abord, un



décor prestigieux, un château posé dans un écrin de verdure. Puis, une hôteesse généreuse, M^{me} Paul van den Corput, née Andrée Balisau, issue d'une famille toute dévouée à la Belgique, à la Province du Luxembourg et aux Chasseurs Ardennais, qu'elle appelait "ses petits chasseurs". Elle contribua financièrement pour 2/3 (environ 15000 FB de l'époque) à la confection du drapeau, la partie restante fut prise en charge par la Commune de Bertrix. Ensuite, le **souvenir encore vivant** des épreuves subies 30 ans plus tôt par les participants coiffés du béret vert à la hure, que ce soit lors des combats de la Campagne des 18 jours, dans les camps de prisonniers en Allemagne ou encore au cours de leur vie de maquisard en Ardenne. Enfin, le **grand nombre de personnalités réunies**, notamment : M. Albert Hubert, président national

de la Fraternelle, M. Edouard Klels, président de la section de Bertrix-Paliseul, M. Emile Colson, secrétaire-trésorier de notre section, Messieurs Roland Schreder et Isidore Collette, respectivement 1^{er} échevin et échevin des travaux de la Commune de Bertrix (...). Notre section a toujours pu et peut encore compter aujourd'hui sur des hommes imprégnés d'un sens aigu des valeurs patriotiques pour porter fièrement notre prestigieux emblème. Depuis le 16 septembre 1973 se sont succédé comme porte-drapeaux M. **Joseph Giltaire** (1973-1984), M. **Camille Dumay** (1984-2000), M. **Jules Thillen** (2000-2020) et depuis 2022 M. **Gérard Vaulet**. »



La partie académique se termina par la remise d'un souvenir montrant les quatre porte-drapeaux successifs qui entourent l'emblème de notre section. Une photo de groupe immortalisa notre commémoration. L'après-midi continua avec un excellent repas dans une ambiance musicale qui ravit tous les convives.



Cotisation

Le montant de la cotisation pour 2024 reste fixé à 12 €. Comme chaque année, des délégués de village se présenteront à votre domicile avec la carte de membre. Néanmoins, pour leur faciliter la tâche, je vous invite, dès fin décembre et avant le 25 février 2024, à privilégier le paiement sur le compte bancaire de notre section **BE31 0017 1080 4255** en mentionnant votre nom et prénom. ►

Évocation

"Souvenances d'un soldat, milicien en 1961-62" –

Extraits (Auteur : Philippe Generet) (Partie 2)

Bourg-Léopold (camp du mois de mars 1962, deux faits "d'hiver" (p.18).

« L'exercice de nuit est supprimé, il n'y a pas de balles à blanc. Elles ne sont pas prévues, puisque le but du camp est le tir à balles de guerre. Conséquence : le Sous-lieutenant Bernard, chef de peloton mortiers et que je n'ai jamais vu rire, nous réserve une marche nocturne, qui va se révéler du n'importe quoi. Au début il nous escorte avec sa jeep, conduite par le débonnaire milicien Wiertz (anti-tank à ce moment). Peu à peu, le passage se rétrécit, la jeep et ses occupants ne savent plus continuer. Nous sommes obligés de poursuivre la marche seuls et sans aucune indication. Nous arrivons dans du marais, nous nous enfonçons jusqu'aux mollets. Un peu plus loin devant moi, marche un sergent

candidat sous-officier de réserve, qui possède une lampe de poche de l'US Army. Chaque fois qu'il s'enfoncé brusquement, la lampe vacille, je me méfie. Derrière, plusieurs adjudants grommellent (pour ne dire que ça), ils sont très mécontents de faire partie de cette aventure, car c'en est une ! Sortis du borbier, nous longeons des clôtures avec des plaques à têtes de morts y accrochées ; plus loin, des cours vivement éclairées nous dévoilent et des chiens aboient. Heureusement que l'exempt de service a rechargé le feu. Il fait chaud dans la chambre, on pourra se sécher un peu pour être prêts le matin proche. Quelle histoire !

L'exercice de navigation : "Demain, on fait de la navigation". Le matin, nous partons vers la rivière, le camion est déjà là, il est rempli de barges. C'est une sorte de grande barque à fond plat et de forme rectangulaire. Mais..., il y a un mais ! La rivière est gelée ! Est-ce un motif pour rebrousser chemin ? Pas du tout. Eh là, ChA ! (ou **RICA**, *Rien d'Impossible*

aux **Chasseurs Ardennais**, *NDLR*). Avec des pioches, on casse d'abord la glace à partir du bord, au pied de la rampe d'accès à la rivière. Des glaçons dégagent, une barge permet de continuer le travail. De son côté, le commandant Baert, breveté parachutiste, glisse une barge sur la glace. Il y prend place et, par saccades verticales successives, la glace se brise. Alors, il appelle les officiers présents pour qu'ils montent avec lui dans la barque. L'effet recherché est plus rapide, le plan d'eau s'encombre de glaçons qui surnagent. La leçon de navigation peut commencer. Muni chacun d'un gilet de sauvetage et d'une pagaye, un certain nombre d'hommes, rangés sur deux files parallèles, prennent place dans une barge. Ils s'agenouillent et se relèvent le genou qui touche la paroi de l'embarcation. Cette position procure une stabilité telle, que même avec la présence des glaçons, on peut pagayer en sécurité. Le projet de leçon est sauf. »

(À suivre) ♦

In memoriam

Nous déplorons le décès, ce 22 août, de **Pol Muller**, membre E.

Une délégation et les drapeaux étaient présents au funérailles.

Activités passées

1 19 octobre : Inauguration du nouveau buste du roi Albert 1^{er} au cimetière de Robermont.

1 3 novembre : Concert de trompes de chasse à la Cathédrale de Liège.

1 5 novembre : Relais Sacré au départ de Visé.

1 11 novembre : Cérémonie à la colonne du Congrès à Bruxelles et à Visé.

1 15 novembre : Te Deum à la Cathédrale Saint-Paul de Liège (fête du Roi).

1 25 novembre : Assemblée générale à Saive.

Activité future

1 15 mars : Cérémonie à la statue équestre du Roi Albert 1^{er}.

Hospitalisations

À tous les membres hospitalisés ou malades, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Cotisation 2024

La cotisation reste fixée à 12 euros (Il va sans dire que selon vos possibilités une rawète est toujours la bienvenue).

Pour faciliter le travail de notre trésorier, cette cotisation est à payer après le 1^{er} janvier, mais avant le 1^{er} mars, sous peine de ne plus recevoir la revue (ce qui serait dommage).

N° de compte IBAN : BE72 0016 4143 5616

Vœux

Le comité se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux. Que l'année 2024 vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, joie, santé et bonheur.

Louis Dehousse
Président ♦



Liège – Verviers

Bonjours à tous,

L'année se termine et avec elle nos commémorations et cérémonies. Je voudrais remercier les membres du comité qui font un travail conséquent et qui me soutiennent, ainsi que les participants réguliers ou occasionnels à ces manifestations publiques. Je formule le vœux qu'une participation plus importante de membres se manifeste l'année prochaine. Je sais que ce n'est pas toujours facile, mais c'est indispensable pour assurer notre mission de devoir de mémoire et pour la visibilité de notre (votre) section. L'actualité nous rappelle tous les jours que rien n'est acquis.



Section régimentaire

Le mot du président

Chers membres,

Depuis la dernière revue, la section Régimentaire a été sur tous les fronts. Je remercie par ces mots tous ceux qui s'investissent en étant présents lors des différentes activités/cérémonies. La fin d'année ne sera pas triste en activités, nous allons représenter la section à toutes ces activités.

Je tiens aussi à remercier, encore et encore, l'investissement de l'Adjudant-major **Desait Anthony**, vice-président du comité et qui a toujours répondu présent. Le comité s'associe à moi pour souhaiter beaucoup de succès à l'Adjudant-chef **Homez Ludovic** qui reprend un géant (vert).

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Fraternellement vôtre. Portez-vous bien.

Didier Ameeuw
Président

In memoriam

† Le 1^{er} Sergent-chef e.r. José Paquet, né à Aye le 28 février 1960 et décédé à Lomprez le 19 novembre 2023. José a servi de nombreuses années au sein des Chasseurs Ardennais.



† Le Commandant e.r. **Jean-Louis Barbier** décédé à Ténériffe (Espagne). Jean-Louis commença sa carrière militaire au 13 Li en 1982.



En 1986 il rejoignit le 1 ChA en tant que chef de peloton JPK (chasseur de char) au sein de la compagnie d'appui. Par la suite, il occupa égale-

ment les fonctions de commandant en second de cette même compagnie, chef du détachement-école ainsi que commandant en second de la 2^e compagnie. Il fit mutation ensuite au 2 Cy et par après à l'École d'Infanterie/Département manœuvre où il remplit des fonctions d'instruction.

Qu'ils reposent en paix !

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles endeuillées.

Activités passées

1 27 août : Réunion du comité et BBQ

1 7 septembre : Saint-Hubert de la section

Afin de s'adapter au calendrier du Bataillon (Bn), notre Saint-Hubert s'est tenue plus tôt qu'à l'habitude, ce 7 septembre. Malgré cette date inhabituelle et le délai particulièrement court pour l'inscription, nous nous sommes retrouvés à 82 sous un beau ciel bleu et une température estivale.

Au programme de la journée, après l'accueil café à la Cervoise, nous nous sommes dirigés vers la salle de cinéma pour écouter un exposé sur la mission eFP 22/II du Bn en Lituanie donné par le **Lieutenant Wiard**. Nous avons ainsi pu vivre le quotidien de nos Chasseurs Ardennais dans une mission dont le but est de démontrer la force et la cohésion de l'OTAN face à une agression éventuelle venant de l'Est. Merci à lui pour ses explications adaptées à une majorité de civils. À l'issue de cet exposé, le diplôme de porte-drapeau a été remis à **Marcel Bocken** en remerciement de ses nombreuses années où il a régulièrement représenté notre section en tant que porte-drapeau. Nous nous sommes ensuite retrouvés au monument des ChA pour y déposer une gerbe avec nos amis français de la 418 et de la Fédération nationale des Amicales de Chasseurs.

Fini le protocole pour débiter la partie festive avec l'apéritif à la Cervoise où nous avons remercié l'Adjudant-major **Anthony Desait**, adjudant de Corps du Bn et vice-président de la section pour ses 4 ans au service de la section comme lien privilégié avec le Bn. Il a depuis remis ses fonctions à l'Adjudant-chef **Ludovic Homez** le 5 octobre.

Place après à l'excellent repas servi par le traiteur, le "Spécialiste de la Broche", les cuisstots du Dolmen n'étant malheureusement pas disponibles pour cause de manœuvres. Le repas s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse et les

participants se sont quittés en fin d'après-midi avec la promesse de se retrouver lors de notre prochaine activité. Il nous reste à remercier le Bn qui nous a permis d'organiser cette journée grâce au personnel donné en renfort.



1 11 septembre : Cimetière américain de Hamm (Luxembourg)

Comme le veut la tradition, tous les 5 ans, la section Régimentaire et le Bataillon se sont recueillis sur la tombe du Général Patton. Hommage au Général et à ses soldats de la 3^e Armée américaine tombés lors des terribles combats de 1944 et 1945. ▶



1 30 septembre : Journée de retrouvailles des anciens tireurs "Milan" (arme antichar)

À l'initiative de **Didier Verdonck** (organisation du repas et réservation du lieu de rencontre) et de **Patrick Vanhée** (recherche des anciens et invitations), les anciens tireurs Milan et de la 2^e Cie des années 80-90 se sont retrouvés pour une première au Chalet Honoré dans la plaine du Camp Roi Albert. Nous étions 53 participants, pensionnés, militaires d'active ayant quitté le Bataillon depuis longtemps ou civils ayant fait une carrière plus ou moins longue au sein des Chasseurs Ardennais.

Pour la plupart, cela faisait près de trente ans que nous ne nous étions plus vus et si certains avaient gardé la même tête, d'autres ont été plus difficiles à reconnaître. Cela ne nous a pas empêchés de passer une excellente journée en partageant une foule de souvenirs avec, pour tous, la nostalgie du béret vert à la hure. Un food-truck à pizza nous a permis de nous nourrir tout en laissant un certain choix. Un grand merci pour cette initiative



aux organisateurs en espérant se retrouver l'année prochaine encore plus nombreux.

André Dehaen

1 1^{er} octobre : AG de l'Amicale 418 Sidi-Brahim au Casino de Thionville

La section était représentée.



Promotions au Bataillon

Ont été promus le 26 septembre dernier :

Berkhoff Smit Benjamin	Capitaine
Velghe Thibaut	Lieutenant
Elsen Olivier	Adjudant-chef
Deward Anthony	Adjudant
Medina-Merchan Nicholas	Adjudant
Dupont Nicolas	Adjudant
Caruso Gilles	1 ^{er} Sergent-major
Hanneuse Jérôme	1 ^{er} Sergent-major

Seront promus le 26 décembre :

CSOC Royen Mathilde (Niv B)	1 ^{er} Sergent-major
------------------------------------	-------------------------------

Van Solthom Guillaume	1 ^{er} Sergent
Vanhacter Robin	1 ^{er} Sergent
Gerlache Romeric	Caporal
Horwood Mathew	Caporal

Ont rejoint la section

L'Adjudant-chef **Homez Ludovic** et le 1^{er} Caporal-chef **Bordignon Vincent**.

Hospitalisations

Nous souhaitons à nos membres qui sont ou seraient hospitalisés un prompt rétablissement en espérant les revoir bientôt parmi nous à nos prochaines manifestations.

Cotisation

La cotisation est maintenue à 12 €. Afin d'éviter des frais administratifs, ne tardez pas à vous en acquitter. Merci d'avance.

Vœux

Le président ainsi que les membres du comité vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024. ♦



Vlaanderen

Chers Amis Chasseurs Ardennais, jeunes et anciens,

C'est avec un grand plaisir que je vous fait part de la création de notre nouvelle section Vlaanderen.

Cette dernière fut créée suite à une demande des anciens habitant la région, afin de rendre hommage aux Chasseurs Ardennais et à leurs prédécesseurs qui ont combattu lors des conflits passés à Vinkt, Deinze et en Flandre.

Notre section compte actuellement plus de 30 membres et nous avons été présents à différentes cérémonies, notamment à Nieuport, Gand et Bruges pour le Te Deum.

Résiste et Mords !



Beste Vrienden Ardense Jagers, jonge en oude,

Het is met veel plezier dat ik u op de hoogte breng van de oprichting

van onze nieuwe Vlaanderen sectie. Deze laatste werd opgericht na een verzoek van de ouderen die in de regio wonen om hulde te brengen aan de Ardense Jagers en hun voorgangers die tijdens de vorige conflicten in Vinkt, Deinze en in Vlaanderen hebben gevochten.

Onze sectie telt momenteel meer dan 30 leden en is aanwezig geweest op verschillende plechtigheden o.a. Nieuwpoort, Gent en Brugge voor het Te Deum.

Weerstaan en bijten !

André Nicolet
Président de la section Vlaanderen
Voorzitter van de sectie Vlaanderen ♦



Huy – 6 ChA

Tristesse

Nous venons seulement d'apprendre le décès de **Jean Bada** ce 20 juillet. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

L'Assemblée générale

La section de Huy et 6 ChA a organisé son AG ce samedi 14 octobre. Le comité a eu le plaisir d'accueillir le Colonel BEM e.r. Eric Harvent, le président national, le Lieutenant-colonel Hre René Fabry, son prédécesseur, et un grand nombre de membres accompagnés de leurs familles. Plusieurs membres ont été mis à l'honneur :



Victor Davtd, Philippe Delarbre, Philippe Dratze, Jean-Pierre Evers, Lucia Laurent, Guillaume Vander Vorst et Marcel Smal.

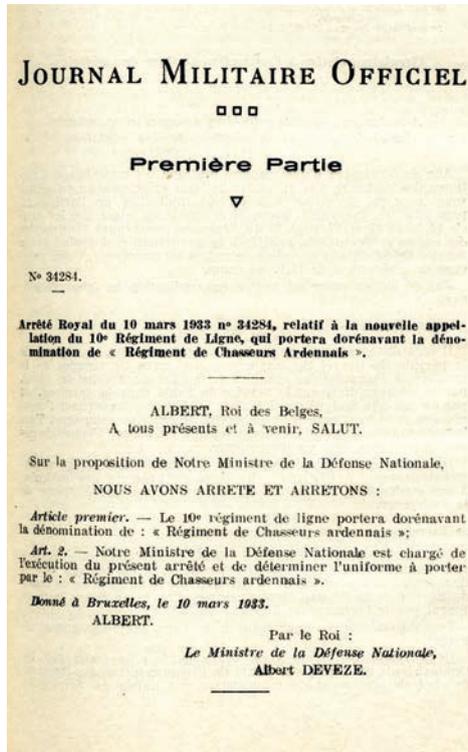
Marcel Smal, 99 ans, est le dernier membre survivant du réseau de résistance au "Refuge Marsouin" de l'Armée secrète, installé dans la ferme Saint-Lambert sur les hauteurs d'Amay. Il a été membre de l'Armée secrète. En 1942, à l'âge de 16 ans, il était facteur à Fumal et il interceptait les lettres de dénonciation repérées par une écriture peu soignée. Les lettres étaient remises à une personne du groupement et les facteurs de Liège qui s'occupaient du sort de ces lettres. Ils les ouvraient et si c'était bien une lettre de dénonciation, alors restait à en découvrir l'auteur et faire ce qu'il fallait faire.



Rencontre pleine d'émotions entre M^{me} Laurent et Guillaume Vander Vorst

Un autre moment chargé d'émotions est la rencontre entre **Lucia Laurent et Guillaume Vander Vorst**. Le père de Lucia Laurent a participé aux combats de mai 1940. En 2022, elle a demandé au comité de prendre soin du béret de son père. Il a été remis à Guillaume Vander Vorst, porte-drapeau depuis ses 14 ans (il en a 24).

Durant l'AG, **trois anniversaires ont été célébrés** : le 10 mars 1933, le Roi Albert 1^{er} a signé l'arrêté royal n° 34284 portant sur la nouvelle dénomination du 10^e Régiment de Ligne en Régiment de Chasseurs Ardennais ; l'inauguration il y a 70 ans de la rue des Chasseurs Ardennais à Antheit et le 9 septembre 1978, une charte de parrainage a été signée entre la ville de Huy et le 6^e Régiment de Chasseurs Ardennais.



L'arrêté royal daté du 10 mars 1933 relatif au changement de dénomination du 10^e Régiment de Ligne en Régiment de Chasseurs Ardennais

Un délicieux repas, une tombola et l'ambiance musicale dans les mains expertes de Sono Hexagone et de Christian Oger et son accordéon ont complété cette belle journée.



Anne Boxus, Marcel Smal et Albert Maréchal

Le devoir de mémoire

Le devoir de mémoire est un fait acquis pour les membres de la Fraternelle. Il y a les historiens, amateurs ou non, les passionnés, les collectionneurs qui font de la reconstitution et les porte-drapeaux.

En plus de **Philippe Lequeux**, ancien du 1 ChA, aujourd'hui retraité, qui a répondu à l'appel de J. Pleinevaux, président, pour être le porte-drapeau de la section Huy et 6 ChA. D'autres membres de celle-ci sont de fervents acteurs du devoir de mémoire.



Philippe Lequeux, le porte-drapeau de la section Huy et 6 ChA

C'est souvent un héritage moral qui conduit une personne à devenir porte-drapeau. C'est le cas d'**Anne Boxus**. Son grand-père, brigadier, Georges Boxus, a participé à la Campagne des 18 jours, a été fait prisonnier de guerre. Il a été enfermé entre autre au Stalag XI A (au sud-est de Berlin) et a travaillé dans des fermes. Il n'est rentré en Belgique qu'à la fin de 1945 car il n'avait pas appris que l'Allemagne avait capitulé le 8 mai 1945. Il a enseigné à Jules, son fils, la préservation et la transmission de la mémoire et de la valeur des femmes et des hommes qui ont défendu la Belgique. Jules Boxus a fait de même avec sa fille, Anne et ses



Anne Boxus et sa fille, Julie

petites-filles. Conscientisées par l'importance de ce devoir, Anne et sa fille, Julie, ont pris la relève et sont devenues à leur tour porte-drapeaux au sein de la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre – section de Vaux-Borset et Vieux-Waleffe. ▶

Pierre Maréchal, grand-père d'Albert, exploitait la Ferme Saint-Lambert à Amay. On y a caché des résistants, des réfractaires, des juifs, des Américains. C'était également un dépôt d'armes et de munitions. Roger, son fils, 16 ans en 1940 transportait des messages de même que sa sœur Léona, 12 ans, mais à son insu. Le commandement de l'Armée Secrète Refuge Marsouin s'y était installé quelques mois avant la libération.

Les valeurs transmises par Roger Maréchal a conduit tout naturellement



Albert Maréchal

Albert à prendre la relève. Porte-drapeau du Refuge Marsouin et Refuge Narval (un autre groupe de résistance), il est aussi l'organisateur des cérémonies à la mémoire de la Résistance face à l'opresseur au monument érigé

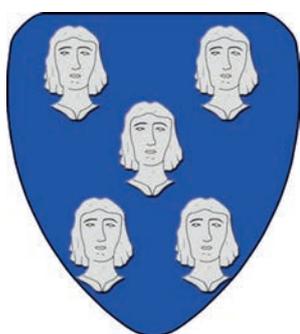
au pied de la ferme.

Guillaume Vander Vorst est devenu porte-drapeau à l'âge de 14 ans en mémoire de son arrière-grand-père parti avec le 4^e Bataillon



Guillaume Vander Vorst

de fusiliers combattre l'Allemagne nazie. Le fanion offert à cette unité après la guerre a été remis par le Lieutenant-colonel François Roberti Lintermans à Guillaume. Un bel héritage. ♦



Ciney-Gedinne-Rochefort

Mot de la secrétaire

Bien que petite section de par le nombre de membres, nous mettons tout en œuvre pour perpétuer le devoir de mémoire sur une région importante en taille.

Notre porte-drapeau, Gilbert Laval, met un point d'honneur à assister aux commémorations de la commune de Gedinne et environs. Il était présent lors des cérémonies liées à la libération des camps, aux commémorations de la bataille de Bièvre (14/18), les 21

juillet et 11 novembre.

Nous nous sommes aussi souvenus de l'action des maquisards qui ont payé un lourd tribut par la perte de 150 d'entre eux, le 13 juin 44, dans la forêt des Manises et à Jannée.

Lors du Relais Sacré, nous avons rendu hommage, accompagnés des enfants des écoles, aux différents monuments des régions de Marchen-Famenne et Gedinne.



Merci à tous nos membres, qui, dans nos villages, assistent à toutes ces cérémonies.



Congrès 2025

Notre section aura l'honneur d'organiser le Congrès national de la Fraternelle en 2025. Les premiers contacts ont été pris afin de rendre possible cette importante manifestation. Nous serons tous sollicités pour en assurer le succès.

In memoriam

Nous déplorons les décès de

† Monsieur **José Dusart**, ancien combattant décédé à 99 ans. Il a été inhumé à Champignon Famenne accompagné de ses amis porte-drapeaux.

† Madame **Maria Pierrard**, maman de notre secrétaire.

† Madame **Vincianne Trembloy**, fille de feu notre président Maurice Trembloy.

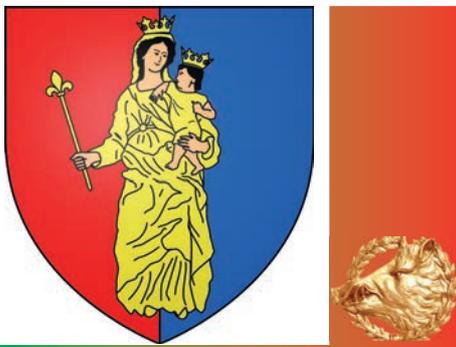
Aux familles dans la peine, la section réitère ses sincères condoléances.

Hospitalisations

N'étant que rarement informé des problèmes de santé qui affectent nos membres, nous souhaitons un prompt rétablissement à ceux qui souffrent.

Vœux 2024

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une très heureuse année 2024. ♦



Bastogne – 2 ChA

Tristesse

Nous déplorons les décès de :

† M. **Gattellier André**, membre adhérent de Libramont, (anc. Gives-Bertogne), décédé le 15/04/23.

† M^{me} **Schoentgen-Pierret Marguerite**, membre adhérent de Bastogne (anc. Martelange), décédée le 01/06/23.

La section régionale de la Fraternelle présente une seconde fois ses sincères condoléances aux familles endeuillées.

Cotisation 2024

Nous souhaitons que, comme l'an dernier, un grand nombre de nos gentils membres veuillent bien verser leur cotisation de 12,00 € au compte **BE72 0689 4350 8216** de Bastogne 2 ChA, avec la mention : **Nom & prénom + carte de membre année 2024**. Votre carte vous sera envoyée ou déposée dans votre boîte aux lettres.

P.V de notre A.G.

AG du 15 octobre 2023 à 10 h à l'Hôtel de ville de Bastogne

1• Accueil par le président

Le président Pierre Pirard ouvre l'assemblée en accueillant les personnes présentes.

2• Lecture du secrétaire

Le secrétaire énumère la liste des membres (6) décédés depuis notre dernière A.G. et demande la minute de silence.

3• Rapport du trésorier

Le trésorier détaille l'exercice 2022 et donne la projection pour 2023 qui est déjà presque terminée.

Voici les grandes lignes de nos finances durant **l'année 2022**.

- En rentrées : Les cotisations (214 à 12€) ; les subsides de nos communes: 1025€; les dons: 101€.

- En dépenses : Les cotisations vers le national (214 x 7,50€) ; les frais bancaires : 84,99€ ; les médailles: 70€ ; les frais de secrétariat : 156,95€ ; l'A.G.2022 : 192,00€ ; les fleurs : 233,50€ ; le Congrès national : 300€ ; le nouveau drapeau :

876,31€ et le cadeau de fin d'année aux ChA à l'étranger (que le national nous avait demandé) : 140,00€.

- Cet exercice 2022 se termine avec un bénéfice de 479,25 €.

Projections pour 2023

Les 3/4 de l'exercice 2023 sont déjà terminés.

- Les rentrées : Les cotisations (210 x 12 €) ; des dons : 40€ & les subsides des communes : 820€.

(Fauvillers : 125€ ; Martelange : 300€ ; Tenneville : 200€ et Bastogne : 125€)

- Les dépenses : Les cotisations vers le national : (210 x 7,50€) ; les médailles : 50€ ; les frais de réunion : 22,10€ ; les frais de bureau (encre) : 18,36€ ; les frais bancaires : 60,56€ ; les fleurs (2 membres "E" décédés + 2 monuments) : 183€ ; les ristournes pour les porte-drapeaux au repas de l'AG : 110€.

- Que reste-t-il à régler : Les frais bancaires : ± 50€ ; les frais de bureau (encre) : ?€ ; frais de réunion : ?€ ; les fleurs pour décès membre "E" : ?€ et Nut's Day : ± 100€.

4• Rapport des vérificateurs aux comptes

Le vérificateur aux comptes **Noël Edgard** lit le texte du rapport des vérificateurs **Pirson Alphonse** et lui-même en certifiant que les comptes de 2022 ont bien été vérifiés et qu'ils n'ont trouvé aucune anomalie. Demande est faite à l'assemblée d'accepter ce résultat financier. Le bilan est accordé par applaudissements.

5• Nomination de deux vérificateurs pour 2023

Le président demande à l'assemblée 2 candidats volontaires pour ce poste en précisant que les sortants ne peuvent plus être reconduits. En les poussant un peu dans le dos, 2 candidats se présentent. Il s'agit de **Guy Detaille** et de **Jean-Marie Clément**. Ils sont applaudis et assumeront cette tâche pour l'an prochain.

6• Situation numérique

Le trésorier cite la situation numérique à ce jour et nous informe que nous n'avons plus de membre "A", 32 membres "E" et 178 membres adhérents pour un total de 210 en expliquant les diverses catégories.

Total duquel il faut déjà en retirer 4, décédés cette année et qui avaient payé leur cotisation 2023.

Il souligne que, cette année, 11 nouveaux membres ont été enregistrés (2 "E" et 9 adhérents). Il précise également qu'il y a quand même eu 21 manifestations (y compris cette AG) cette année auxquelles des membres (porte-drapeaux ou autres) ont participé.

7• Allocution du président d'honneur
Félix Debarsy nous a gratifiés

d'une belle petite allocution pleine de bon sens.

8• Remise des décorations

Notre président d'honneur remet la médaille de bronze avec le diplôme au seul récipiendaire présent : M. **Louis Guy**. La médaille de



bronze a également été décernée à Messieurs **Dourte Michel**, **Gérard Joseph** et **Lambert Marcel**, tous trois étant dans l'impossibilité d'être présents.

La médaille d'argent a été décernée à titre posthume au porte-drapeau **Goffin Oscar**, décédé le 22 février dernier, et déposée sur son cercueil. Ces décorations ont été attribuées pour les services rendus ou leur présence régulière aux diverses cérémonies.

9• Divers

Le président demande s'il y a des questions :

- Le secrétaire demande à ce qu'on lui trouve un adjoint pour la bonne raison qu'il n'est pas à l'abri d'un accident ou d'un souci de santé et que le secrétariat ne peut s'arrêter si cela survenait.

- Le porte-drapeau **Guy Burnon** nous interpelle au sujet des tenues et comportements des porte-drapeaux au cours des diverses cérémonies. Il n'admet pas que le soit-disant protocole (qui pour lui est militaire et non civil) soit d'application et imposé pour les ChA. Il ne comprend pas non plus que l'on doit changer les gestes et comportements qui ont toujours été utilisés durant des décennies. Le président a répondu que le protocole est normalement le seul règlement à utiliser tant pour les civils que les militaires et que les porteurs de drapeaux "Chasseurs Ardennais" devaient suivre ce protocole. Pour les autres drapeaux, il n'avait pas le pouvoir de l'imposer mais il n'était pas opposé à ce que l'on organise une réunion avec les porte-drapeaux membres des ChA et de la FNC pour avoir une certaine uniformité.

Le secrétaire a signalé que, pour les manifestations organisées par les ChA (Bodange, MESA...), le protocole devait absolument être appliqué, mais que pour les autres on pouvait suivre les us et coutumes FNC, ►

qui normalement doivent également suivre ce protocole.

Le secrétaire a également dit que ce n'est pas parce qu'on a fait des erreurs pendant des dizaines d'années, on ne peut rien changer.

10• Clôture

Il est 11 h 15. Le président clôture la réunion et invite l'as-

semblée à se tenir debout pour écouter la Brabançonne suivie de la marche des Chasseurs Ardennais dans sa version chantée.

Le comité vous souhaite un joyeux Noël et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Votre secrétaire ♦

Erratum

Le lecteur attentif aura probablement relevé qu'une erreur s'était glissée dans la légende de la photo parue dans le dernier compte-rendu de notre section. En effet, les Chasseurs Ardennais ayant été créés en 1933, il était impossible qu'ils soient réunis à Beverloo en 1925. L'écriteau au pied du groupe mentionne seulement « encore 25 ». La rédaction s'excuse pour cette grossière erreur.



Namur

Mot du président

To be or not to be? C'est la question qui se pose au président de votre section... atteint par la limite d'âge, si cela existe pour un ChA !

En deux mots, il m'est devenu difficile... et déconseillé par la Faculté, d'organiser de A à Z nos cérémonies à Temploux-Namur, alors que c'est la principale raison d'être de notre section.

Je dois passer la main et laisser aux plus jeunes, en particulier au comité national de la Fraternelle, le soin d'assurer les contacts nécessaires et d'organiser le suivi en détails de la mise sur pied de notre journée patriotique qui, cette année, en raison des circonstances, se déroulera le dimanche 26 mai déjà !

Même les papes n'attendent plus que mort s'ensuive pour quitter leur fonction... Alors, pourquoi pas moi ! Tant qu'un successeur dévoué et plus jeune ne se présentera pas... ou sera désigné, comme ce fut le cas pour moi, j'assumerai, si vous l'agréez, les fonctions de représentation de la section, en toute modestie, mais je délègue dès à présent à d'autres la gestion du quotidien.

Mais... au 2 ChA depuis 1970, au premier jour de sa réhabilitation dans la 12^e Brigade activement de réserve, aux fonctions logistiques jusqu'à sa dissolution dans les locaux de Terra Nova à la citadelle de Namur en 1993, j'ai pu affirmer mon esprit de ré-

sistance, d'entreprise et de relations publiques grâce aussi à mon job... à la Ville de Namur, jusqu'à obtenir au pied de la Confluence l'appellation "Quai des ChA" d'où partent tous les bateaux de tourisme visitant notre belle vallée mosane.

Je remercie le nouveau président de notre Fraternelle royale, le Colonel BEM e.r. Eric Harvent, d'avoir compris mon message et d'assurer la suite par le National. Il répond ainsi, sans aucun doute possible, à ce que m'avait promis notre président d'honneur, le Lieutenant général Jean Chabotier, lors de nos dernières belles cérémonies de Temploux-Namur.

Mais il est temps de s'atteler à la tâche dès à présent !

Bon courage, bon vent et meilleurs vœux pour l'année qui vient.

Michel Gilbert,

Commandant honoraire, 2 ChA

Caporal d'honneur du 1 ChA

Président de la section de Namur

Activités passées

1 **21 juillet 2023**, Namur – Notre président a pris part aux cérémonies de la Fête nationale.

1 **12 septembre 2023**, Namur – Comme chaque année, dans le cadre des fêtes de Wallonie, le traditionnel hommage à François Bovesse s'est déroulé dans les Jardins du Gouverneur. Notre section était représentée par son président, son secrétaire et son rédac'chef portant le drapeau de la section. Cette année, l'accent fut mis sur le centenaire du Comité central de Wallonie, fondé par le député namurois François Bovesse. Durant toutes ces années, au-delà des festivités proprement dites, l'identité wallonne sera célébrée : pèlerinage sur les tombes des anciens combattants, hommage aux révolutionnaires namurois de 1830, présence des autorités locales et régionales, hommage particulier rendu sur la tombe de François Bovesse.

1 **18 septembre 2023**, Belgrade (Namur) – La cérémonie du Souvenir a pris place dans le cimetière de



Belgrade, en présence des autorités civiles et militaires et de nombreux jeunes. Jean Wanet, notre rédac'chef, portait le drapeau de la section. Cette année, devant sa tombe et en présence des diverses autorités, l'hommage à François Bovesse précéda toutes les phases de la traditionnelle cérémonie du Souvenir.

1 **11 novembre 2023**, Jambes – Notre secrétaire a participé à la cérémonie commémorant l'Armistice organisée dans le parc reine Astrid. Remarquablement interprété à la trompette, le "Chant des Partisans" ponctua le début de la cérémonie. Après le discours d'une enseignante, mettant l'accent sur la résistance à toute forme d'extrémisme, des enfants de l'École du Parc Astrid lurent des pensées de Gandhi ; puis les autorités présentes déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts. En fin de cérémonie, la musique de la Police de Namur joua la "Marche des Chasseurs Ardennais" et l'assemblée se rendit dans les locaux de l'école pour partager le verre offert par la Ville.

Futures activités

1 **4 février 2024**, Namur – Anniversaire de l'assassinat de François Bovesse. Rendez-vous à 10 h 45 devant son ancienne maison, située au n° 2 de l'avenue Cardinal Mercier.

1 **17 février 2023**, Marche-les-Dames – Commémoration de la fin tragique du roi Albert I^{er}. ♦



Vielsalm – 3 ChA

Le mot du président

Je tiens à remercier tous nos membres pour leur fidélité et leur attachement à notre section et, plus particulièrement, ceux qui ont participé à nos différentes activités, notamment en représentant notre section lors des commémorations. J'espère que ces derniers maintiendront leur engagement et que leur exemple sera suivi en nombre. En attendant le plaisir de vous revoir, je vous présente, chers membres et amis, mes meilleurs vœux pour 2024 et vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël et Nouvel An.

L. Paquay

In memoriam

✠ Le Lieutenant-colonel e.r. **Guy Jacques de Dixmude**, membre adhérent, est décédé le 11 août 2023 à l'âge de 89 ans. Il fut chef de corps de l'escadron Recce Para-commando et de l'école des sous-officiers de Dinant.

✠ Notre membre **Hervé Midre** est décédé à Vielsalm le 12 août 2023 à l'âge de 52 ans. Après son service militaire au 3 ChA, il rejoignit notre section et devint membre très actif dans le comité. Le drapeau, le président et une importante délégation de la section ont participé aux funérailles.



✠ L'Adjudant e.r. **Denis Schuler** servit au 3 ChA dans les années septante. Il y exerça les fonctions de sous-officier ravitaillement à la 2 Cie et au peloton ravitaillement avant de rejoindre le



Centre d'Instruction à Saive. Il est décédé à Liège le 8 août 2023.

✠ L'Adjudant-chef **Pierre Cansse** est décédé à Saint-Vith le 11 octobre 2023 à l'âge de 84 ans. Après sa formation à l'école des sous-officiers à Dinant, il servit au 1 ChA à Spich, en RFA, de 1957 à 1964. Entre 1964 et 1967, il participa à la coopération technique militaire dans notre ancienne colonie du Congo, notamment comme instructeur à l'école militaire de Kitona. Il rejoignit le 3 ChA en 1968, où il fut adjoint au peloton éclaireur, et adjudant de compagnie à la 1^{re}. Il termina sa carrière comme adjoint de l'officier S3. Il détenait les brevets de moniteur EPS et de tireur expert. Il fut également cofondateur du club de plongée sous-marine de Vielsalm. Pierre fut un membre très actif de notre section à laquelle il rendit d'innombrables services. Notre drapeau, le président et de nombreux anciens collègues étaient présents aux funérailles.



Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Jubilés

✦ Notre membre, l'Adjudant e.r. **Léon Bada et son épouse Émilie**, ont fêté leurs noces de palissandre (65 ans) le 4 octobre 2023.

✦ Notre membre, le commandant e.r. **Claude Raymond et son épouse Régine**, ont fêté leurs noces d'or le 15 octobre 2023.

Nous présentons nos félicitations aux heureux jubilaires et leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.

Nouveaux membres

C'est avec plaisir que nous accueillons dans nos rangs :

- ✦ Monsieur **Léopold Caise** de Asse – Membre E ;
- ✦ Madame **Régine Caise** de Couillet – Membre adhérent ;
- ✦ Monsieur **Laurent Caise** de Koolskamp – Membre adhérent ;
- ✦ Monsieur **Michel Darche** d'Hélécine – Membre E ;
- ✦ Monsieur **Vincent Billiet** de Vielsalm – Membre E ;
- ✦ Monsieur **Victor Gosset** d'Ans – Membre E ;
- ✦ Madame **Killy Orito** de Asse – Membre adhérent.

Activités passées

1 Assemblée générale du 21 octobre 2023



110 membres et accompagnateurs étaient présents au restaurant "Les Contes de Salme" à Vielsalm. Après l'accueil du drapeau



et la minute de silence en souvenir de nos membres décédés, le président remercia, pour leur présence :

- M. le Colonel BEM e.r **Eric Harvent**, président national ;
- M^{me} **Véronique Léonard**, bourgmestre de Gouvy ;
- M. **Marc Caprasse**, bourgmestre d'Houffalize ;
- M. le Colonel BEM e.r **Yvan Jacques**, ancien président national et son épouse ;
- M. le Colonel Hre **Baudoin Keutiens**, ancien chef de Corps du 3 ChA et sa compagne ;
- M. le Lieutenant-colonel e.r **Harald Hering**, président des "Euskirchener Jäger".

Au nom du comité, il remercia chaleureusement les anciens Chasseurs Ardennais et les membres sympathisants pour leur fidélité à notre section qui, dès lors, maintient son effectif à plus de 400 membres. La situation financière reste saine et le contrôleur aux comptes, M. **B. Lugentz**, ancien de la section du personnel du 3 ChA, décerna la mention suivante : « Comptabilité en ordre – Bravo au trésorier **J. Margraff**. » ►

Le président remercia encore les participants aux activités passées tout en souhaitant que leur exemple soit suivi par un plus grand nombre à l'avenir. Rappelant l'adage : "Pour être connus, il faut être vus", il insista sur une présence plus étoffée de nos membres aux commémorations patriotiques (Te Deum du 21 juillet et de la fête du Roi le 15 novembre, Armistice le 11 novembre, cérémonies lors de la MESA...).

Médailles du Mérite :

♣ **M. Bernard Cailloux** reçut la médaille d'argent pour ses nombreuses prestations de porte-drapeau.



♣ **M. Robert Rauw** reçut la médaille d'argent pour les nombreux services qu'il rendit à notre section.



♣ Le major e.r **Charles Hock** reçut la médaille de bronze pour sa fidélité à notre section.



1 Réception à Euskirchen (RFA)
Une petite délégation a participé, le 3 novembre, à une soirée organisée par l'amicale des anciens du 532 bataillon de Jäger, jadis jumelé avec le 3 ChA.

1 Club de Marche des Chasseurs Ardennais

Nous avons accueilli le 25 octobre nos amis du club de marche qui ont pris leur collation dans notre local de section.

1 Armistice

Comme chaque année, conjointement avec l'Administration communale, notre section a organisé les commémorations du 11 novembre à Vielsalm et dans ses villages. Le président et plusieurs membres escortaient notre drapeau ainsi que quatre autres dont nous avons la garde.

Cotisation 2024

Permettez-nous d'en encore rappeler la date limite du **15 février 2024** pour verser vos 12 euros sur notre compte **BE13 7320 1250 2139**, ce qui vous garantira l'envoi de la 1^{re} revue de l'année.



Das Wort des Präsidenten

Zuallerst möchte ich allen Mitgliedern für ihre Treue und Verbundenheit zu unserer Sektion danken, speziell denjenigen die an den verschiedenen Aktivitäten teilgenommen haben, insbesondere die, die unsere Sektion bei den Gedenkfeiern vertreten haben. Ich hoffe sehr das sie ihrem Engagement weiterhin treu sein werden sowie das ihr Beispiel motivierend auf Alle wirkt. Ich hoffe darauf sie alle demnächst wiederzusehen und wünsche allen Mitgliedern und Freunden ein glückliches 2024 und frohe Festtage.

L. Paquay

Jubilare

★ Unser Mitglied, Adjutant i.R. **Léon Bada und seine Frau Émilie**, feierten ihr eiserne Hochzeit (65 Jahre) am 4. Oktober 2023.

★ Unser Mitglied, Commandant i.R. **Claude Raymond und seine Frau Régine** hatten ihre goldene Hochzeit am 15. Oktober 2023.

Wir entbieten den Jubelpaaren unsere herzlichsten Glückwünsche und wünschen ihnen noch zahlreiche erfüllte Jahre.

Neue Mitglieder

Hoherfreut begrüßen wir in unseren Rängen :

★ **Herr Heyen Freddy** aus Büllingen – Mitglied E ;

★ **Herr Klinkenberg Serge** aus Membach – Mitglied E ;

★ **Herr Probst Edgar** aus Huldange (L) – Mitglied E ;

★ **Frau Probst Alexandra** aus Huldange (L) – Mitglied Adh.

Vergangene Aktivitäten

1 Generalversammlung vom 21. Oktober 2023

110 Mitglieder mit Partner haben in den Räumen des Restaurants «Les contes de Salme» in Vielsalm daran teilgenommen. Nach dem Empfang der Fahne und einer Schweigeminute zu Ehren unserer verstorbenen Mitglieder dankte der Präsident den Ehrengästen für ihre Anwesenheit :

★ **Oberst i.G. (i.R.) Eric Harvent** Nationalpräsident ;

★ **Frau Véronique Léonard**, Bürgermeisterin von Gouvy ;

★ **Herr Marc Caprasse**, Bürgermeister von Houffalize ;

★ **Oberst i.G. (i.R.) Yvan Jacques** ehemalige Nationalpräsident und Gattin ;

★ **Oberst eh. (i.R.) Baudoin Keutiens** ehemaliger Korpschef des 3 ChA und Partnerin ;

★ **Oberstlieutenant (i.R.) Harald Hering**, Präsident der Euskichener Jäger.

Im Namen des Vorstands dankte er herzlichst allen ehemaligen Ardennenjäger und den Sympathisanten für ihre Treue zur Sektion die immer noch mehr als 400 Mitglieder zählt.

Die finanzielle Situation bleibt gesund und der Rechnungsprüfer **B. Lugentz** ein ehemaliger der Personalabteilung des 3 ChA vergab folgendes Urteil «Buchhaltung einwandfrei, Bravo dem Schatzmeister **J. Margraff**» Der Präsident dankte nochmals denjenigen die an den verschiedenen Aktivitäten teilgenommen haben und hoffte das ihr Beispiel Schule mache. Er erinnerte an das Sprichwort, wer gesehen werden will muss sich zeigen, er erinnerte nachdrücklich an die patriotischen Feste (Te Deum zum 21. Juli, den Waffenstillstand vom 11. November sowie an das Fest der Dynastie vom 15. November, die Gedenkfeiern bei der MESA).

Verdienstmedallien

★ **Herr Bernard Cailloux** erhielt die silberne Auszeichnung für seine langjährige Tätigkeit als Fahnenträger.

★ **Herr Robert Rauw** erhielt die silberne Auszeichnung für die zahlreichen Dienste die er für unsere Sektion erbracht hat.

★ **Major (i.R.) Charles Hock** erhielt die bronzene Auszeichnung für seine Treue zur Sektion.

1 Empfang in Euskirchen (D.)

Eine 4köpfige Delegation nahm am 3. November am Freundschaftsabend der Kreises der ehemaligen des 532. Jägerbataillons teil, das mit dem 3 ChA verbrüdet war. ▶

1 **Marschklub der Ardennenjäger**
Wir haben die Freunde des Marschklubs der Ardennenjäger am 25. Oktober in unserem Lokal zur Brot-pause empfangen.

1 **Waffenstillstand**
Wie alljährlich und zusammen mit

der Gemeindeverwaltung organisiert die Sektion die Feierlichkeiten des 11. Novembers in Vielsalm und den umliegenden Ortschaften. Der Präsident und mehrere Mitglieder eskortierten unseren Fahnenträger sowie vier weitere Fahnen deren Wacht wir übernommen haben.

Mitgliedsbeitrag 2024

Wir erinnern nachdrücklich an das Enddatum vom **15. Februar 2024** um ihren Beitrag von 12€ auf das Konto **BE13 7320 1250 2139** zu überweisen, das garantiert ihnen die Zusendung der Zeitschriften. ♦



Arlon-Attert-Athus

In memoriam

† Monsieur **Claude Bour**, rue du Peiffeschof, 6700 Arlon. Son père Camille Bour était officier de réserve lors de la Seconde Guerre mondiale.

† Madame **Lydie Ensch**, veuve de Monsieur Pomes. Agée de 97 ans, elle était toujours présente aux activités de la Fraternelle : excursions, présence aux AG et aux repas de retrouvailles.

† Madame **Danièle Leyder**, épouse de Jacky Schmickrath (ancien porte-drapeaux des Chasseurs Ardennais).

À toutes les familles nous présentons nos sincères condoléances.

Nouveaux membres

✦ Monsieur **Roland Hoyum**, – Rue de l'Europe 44, 6700 Arlon ;

✦ Monsieur **Paul Barbier** – Rue du Peiffeschof 51, 6700 Arlon.

Bienvenue au sein de notre Fraternelle.

Activités passées

1 Excursion au fort du Hackenberg pour les porte-drapeaux de la ville.

1 Participation aux cérémonies de l'Armistice organisées par l'UGPA.

1 Le 8 novembre 2023, messe en l'honneur de saint Hubert, suivie du Te Deum à Waltzing. Repas de retrouvailles avec présence de notre secrétaire national accompagné de son épouse.

1 Le 15 novembre, fête du Roi avec intervention des Cultes et de la Laïcité.

Vœux

D'avance, nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout une très bonne santé. ♦

Fournitures boutique

La Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais dispose d'une boutique où il est possible d'acquérir de nombreux articles, notamment des cadeaux portant la marque des Chasseurs Ardennais.

Physiquement, cette boutique se trouve dans les locaux du Bataillon de Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne où vous pouvez vous rendre pour procéder à vos



achats après une prise de rendez-vous par mail (MDBNCHA-IPR-SHOP@mil.be ou MDBNCHA-IPR@mil.be) ou téléphone (02/4422986 ou 02/4422848).

Vous pouvez aussi faire vos courses en ligne. Les articles disponibles sont exposés avec leur prix et les frais d'envoi sur le site Internet de la Fraternelle (<http://www.fraternellechasseur-sardennais.be>) – onglet "Boutique". ♦



Le coin de l'Amicale des Anciens du 20A



Le 1^{er} Groupe du 20A – Mai 1940

(Suite et fin)

Par le Major e.r. Richard de Hennin

Après nous avoir rappelé dans le précédent article consacré au même sujet la mise en place du groupe dès le 27 avril 1940, le Major e.r. Richard de Hennin nous a décrit les événements du 10 mai 1940 tels qu'ils se sont produits sur sa position, ainsi que les réactions du groupe à ces événements.

L'auteur aborde, dans la suite de l'article à lire dans la présente revue, les liaisons, les tirs, le ravitaillement et l'observation pour établir in fine la liste des lacunes les plus importantes à relever suite au combat du groupe d'artillerie.

Liaisons Outre les liaisons téléphoniques, nous avons installé, aux premières heures du 10 mai, un poste optique dans le grenier du presbytère : nous disposions d'un poste de T.S.F. type E.R. T.P. qui fut transporté dans l'abri prévu en contrebas de la route de Visé. D'après les ordres, je devais faire enlever au bataillon T.Tr. stationné à Millen, deux postes de T.S.F. : un type B.X. et un type E.R.P. Lorsque le MDL T.S. s'est présenté pour prendre livraison de ces postes, le commandant des T.Tr. lui dit qu'aucun appareil n'était prévu pour le I/20A dont il ignorait même la présence dans le secteur. À 4 h du matin les premières bombes atteignent le P.C. de paix et le carrefour Tongres Maestricht-Visé Bilsen ; les fils téléphoniques, tant militaires que civils sont hachés ; les équipes de révision, malgré un travail continu, sous les bombes et les mitraillades des Stukas, ne parviennent qu'à réparer partiellement les dégâts. Le poste E.R.T.P. ne parvient pas à se mettre en réseau sur la longueur d'onde de guerre : sur demande du Commandant du 18^e de Ligne, il reprend la longueur d'onde d'exercice : une demande de tir d'arrêt sur le pont de Vroenhoven est captée. Vers 10 h du matin, ordre est donné au T.Tr. de reprendre les longueurs d'onde et indicatifs de guerre. Peu après une bombe de gros calibre détruit l'abri du E.R.T.P. tue l'opérateur et blesse grièvement son aide. Dès lors, nos liaisons se réduisent au téléphone avec les batteries et aux motocyclistes pour tout le reste. Ce dernier mode de liaison est fort précaire par le fait de la chasse aérienne ennemie, spécialement affectée au harcèlement des routes et qui attaque même des hommes isolés en plein champs.

Tirs Le vendredi matin, nous avons reçu du 18 R.I. (18^e Regt de Ligne) une demande de tir sur le pont de Vroenhoven : exécuté ce tir, alternativement en tir rapide et par un coup pièce-minute. L'après-midi, je me souviens avoir préparé, avec le Major, et transmis aux batteries un ordre de tir sur le pont de Cannes, puis sur deux points,

désignés par leurs coordonnées, du fort d'Eben-Emael, pour préparer une contre-attaque du 2 Gr (2^e Regt de Grenadiers) contre les parachutistes. La nuit, reprise des tirs d'arrêt sur le pont de Vroenhoven. Ravitaillement des batteries en munitions.

À l'échelon de ravitaillement (Millen) Bombardement dès les premières heures du jour ; 7 véhicules chargés de munitions sautent. Au cours de la nuit, envoyé camions chercher des munitions à un rendez-vous déterminé avec le P.M.A. Après 2 h d'attente, les camions reviennent sans avoir rencontré les véhicules du P.M.A.

Observatoires Au point de vue des tirs, les observatoires n'ont été d'aucun secours, par suite de la rupture continue des lignes téléphoniques. Ils nous ont cependant donné des renseignements intéressants sur l'évolution de la situation à l'avant. Le vendredi, à une heure déjà avancée de la nuit, nous recevons, par messenger, du poste d'observation du Château d'eau d'Heukelem, un rapport signalant qu'il n'y a plus d'infanterie devant l'observatoire ; seuls quelques groupes isolés et sans cohésion, font le coup de feu au sud : l'observateur nous prévient qu'il se replie de 400 m en un point qu'il précise. Le major fait immédiatement rapport sur la situation au Régiment, par motocycliste accompagné de l'Adjudant C.S.L.R. (Candidat Sous Lieutenant de Réserve) Dumoulin : il demande si, en présence d'une situation qui évolue défavorablement d'heure en heure, il n'y a pas de nouveaux ordres : occupation des positions de repli. Le Colonel Rigano, au reçu de ces nouvelles, est allé trouver le général, mais ne l'ayant pas trouvé, il décide qu'il faut rester sur place. Au cours de la nuit l'officier D.L.O. Maquet, venu rendre compte au major de la situation, rejoint son poste à Vlijtingen où il prend quelque repos. Vers 5 h le matin du 11 mai, il se rend au P.C. du 18 R.I. (18^e Regt de Ligne) : celui-ci est déjà évacué ; les plaines à hauteur de Laeffelt étant déjà tenues par l'Allemand, il se rend au P.C. du 20A (Genoels Elderen). À la suite du rapport qu'il fait, le repli immédiat est décidé, mais la possibilité de communiquer l'ordre de repli au 1^{er} Gr. (vraisemblablement le 2^e Regt de Grenadiers) semble fort aléatoire. Malgré son extrême fatigue le Lieutenant Maquet tente de rejoindre Riemst, mais, que ce soit par Herderen, Millen occupé et qu'il traverse en camionnette, Sichem ou Fall-Meer, partout il essuie le feu des mitrailleuses allemandes et est forcé de renoncer. Pendant ce temps, sur la position, nous nous rendions compte que nous étions encerclés. Vers 9 ½ h ou 10 h, ▶

le P.C. du groupe est attaqué de revers : le seul F.M. dont nous disposions est capturé en changeant de position ; des éléments blindés dont au moins un canon de 3.7, appuient les fantassins allemands armés de mitraillettes. Nous donnons un dernier ordre aux batteries : celui de faire sauter les pièces dès qu'elles seraient attaquées. Le major décide de tenter un repli à travers le village occupé. Passant par haies et vergers, parfois sous le feu de balles traçantes, nous parvenons à gagner les abords de la route Maestricht où nous restons cachés, attendant que le défilé des blindés soit terminé. Au moment où nous n'entendons plus rien sur la route nous escaladons le talus du vicinal, mais nous tombons nez à nez avec une automitrailleuse qui nous met en joue à 6 mètres. À ce moment nous entendons sauter les pièces du I/20A.

À la lecture du récit des événements vécus au sein du I/20A, il me semble intéressant de reprendre ici quelques lacunes importantes mentionnées dans mon TFE :

- L'erreur commise en ordonnant de placer les fils téléphoniques militaires sur les poteaux du réseau civil en

vue du camouflage. Les deux réseaux ont été mis hors service en même temps.

- Le mauvais état du matériel téléphonique.
- L'absence de certains types de postes de TSF (BX et ERP).
- Les accumulateurs des postes radio n'étaient pas chargés.
- La confusion entre les longueurs d'onde et indicatifs d'exercice et de guerre.
- Le mauvais état des postes optiques.
- Nombre de motocyclistes réduit (1 par commandant de groupe au lieu de 3 prévus).
- Manque de matériel prévu, certaines unités TTr pas au courant de la présence d'un régiment d'artillerie comme le 20A.
- Occupation de positions prévues pour une autre unité d'artillerie ayant une autre organisation et un autre type de matériel.

Dans nos prochains bulletins nous poursuivrons avec le récit des autres groupes du 20A.

À suivre ! ♦

16 septembre – Journée de retrouvailles en bateau sur le canal du Centre

Bonjour à tous les Anciens, Amies et Amis du 20A,

Après la période des vacances d'été, nos retrouvailles se sont bien déroulées lors de la croisière sur le canal du Centre. Avec 68 inscriptions, et cinq personnes qui ont malheureusement dû se désinscrire à la dernière minute, nous nous sommes retrouvés à 63 au départ. Nous avons donc quasiment occupé l'entièreté de notre navire.

Tous les retours que nous avons reçus, que ce soit sur l'intérêt de la visite ou l'ambiance dans le groupe,

étaient positifs. C'est pour nous la plus belle des récompenses. De plus, en dehors des anciens du 20A, nous avons aussi accueilli des Anciens des Chasseurs Ardennais, du 1A et du Génie, ainsi que des sympathisants, amis, enfants et petits-enfants.

Le but d'agrandir notre cercle, ainsi que de nous créer des occasions de rencontre et de partage de souvenirs, est donc pleinement atteint.

Soyez-en tous remerciés et à très bientôt j'espère,
Serge Rifaut
Président de l'Amicale 20A asbl ♦



Le coin évocation



Défense européenne : entre mythe et réalité

Par le Lieutenant général e.r. Guy Buchsenschmidt

Ancien Commandant de l'Eurocorps — Vice-président de la société européenne de défense

NB : les propos qui suivent n'engagent que la responsabilité de l'auteur

La Défense européenne : monstre du Loch Ness. Un sujet qui revient à la surface au gré des soubresauts de l'actualité internationale. Puis qui replonge aussitôt dans les oubliettes d'une opinion publique largement conditionnée par des médias approximatifs et partisans, avides de scoops émotionnellement juteux. Au gré de déclarations pompeuses et fracassantes — mais peu suivies d'effets — de dirigeants européens désireux d'occuper, le temps d'un soupir, l'espace médiatique. Car force est de constater que la défense européenne est au point mort, et ce, pour plusieurs raisons.



Il y a tout d'abord la disparité des intérêts stratégiques des vingt-sept pays de l'Union européenne (UE). Il existe un monde de différence entre la vision stratégique d'un pays comme l'Estonie et celle de la Grèce, pour des raisons évidentes. Le premier a les yeux tournés vers la Russie, le deuxième s'inquiète des flux migratoires venant de la Méditerranée. Difficile donc, pour ne pas dire impossible, d'obtenir un consensus politique et stratégique.

Il y a ensuite la question des matériels militaires, chaque pays européen favorisant son industrie nationale. Les Italiens utiliseront des véhicules Iveco, les pilotes français voleront sur Rafale et le fantassin belge sera équipé d'armes légères provenant de la Fabrique nationale de Herstal. Une incroyable gabegie, là où les Américains disposent d'une industrie d'armement solide, robuste et cohérente.

Ajoutons à cela l'incroyable complexité des institutions européennes, et leur efficacité plus que relative. À titre d'exemple, citons le Comité militaire de l'UE (EUMC). Une structure dont seule la tête est permanente et qui a établi ses quartiers dans le campus de l'École royale militaire, avec pour mission de réunir périodiquement les Chefs de la défense des pays de l'UE. Une structure dont l'utilité reste à démontrer et dont le silence est assourdissant. En matière militaire, les processus décisionnels restent lourds et lents. Et pourtant, dans des circonstances exceptionnelles, le miracle est possible : en 2003, l'opération Artémis, menée tambour battant avec la France comme "lead nation", déclenchée en un temps très court, avait permis de

restaurer la sécurité en Ituri (République démocratique du Congo) en exactement trois mois. Un bon point pour l'UE. À l'inverse, le concept des battle groups européens (EUBG) s'est soldé par un échec (politique essentiellement). Notons au passage que si les organes militaires de l'EU brillent par leur impuissance, l'OTAN ne fait pas mieux, avec des structures pléthoriques : l'état-major militaire du SHAPE à Mons, le Commandement allié transformation à Norfolk (Virginie), les états-majors opérationnels de Brunssum (Pays-Bas) et de Naples (Italie), ainsi que la pléiade de centres de formation et de centres d'excellence. Sans parler du nombre tout à fait déraisonnable de quartiers généraux de Corps d'armée affiliés à l'OTAN...

On parle souvent d'une "armée européenne". Une fausse bonne idée selon moi. Car la notion d'armée implique un haut niveau de standardisation, ce qui est une illusion dans des domaines sensibles comme la gestion des ressources humaines, le financement, le renseignement et le droit, notamment. Alors quoi ? So, what ?

Les quatre années passées au Corps de réaction rapide européen (deux ans comme Chef d'état-major puis deux ans comme Commandant) ont affermi ma conviction selon laquelle des nations européennes peuvent mettre sur pied, entretenir et faire fonctionner une structure militaire solide, fonctionnelle, cohésive, efficace et efficiente. Le malheur, c'est qu'il n'y a aucune troupe derrière ce bel édifice. Par le passé, l'Allemagne, la France et l'Espagne dédicaçaient chacune une Division, la Belgique une Brigade et le Luxembourg une Compagnie de reconnaissance. Ces temps sont révolus. Quant à la Brigade franco-allemande, elle était officiellement rattachée à l'Eurocorps. Elle sert maintenant de réservoir de force aux deux nations contributrices aux seules fins de prélever du personnel pour alimenter les opérations extérieures. En définitive, chaque pays joue sa propre carte.

Et pourtant, il y a urgence, car pour reprendre les mots du défunt Président Chirac dans un autre contexte, "le monde brûle" : Ukraine, Israël, Yémen, Sahel, menaces sur Taïwan, gesticulations du dictateur nord-coréen, possible retour de l'isolationnisme américain si Trump revient aux affaires, la liste est longue. Isolés, les pays européens sont militairement des nains. Il est plus que temps de se réveiller, d'occulter les particularismes nationaux, d'accepter de céder un pan de souveraineté nationale. L'avenir de nos enfants est à ce prix.

Il n'est pas trop tard mais il est temps. Il est minuit moins cinq. Dormez, bonnes gens... ♦



Moorsele – 11 novembre 2023

Comme chaque année le 11 novembre, la mort au combat des 7 Chasseurs Ardennais du Bataillon moto tombés à Moorsele (Flandre occidentale – commune de Wevelgem) en mai 1940 n'a pas été oubliée. Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument qui commémore leur sacrifice sur le sol flamand.

Nous remercions Lothair Vanoverbeke qui contribue activement au devoir de mémoire et qui nous a transmis la photo présentée dans ce court article. ♦



En souvenir reconnaissant aux sous-officiers du 3 ChA

Il y a 30 ans...

Petit historique de l'équipe locale en soins palliatifs à domicile des régions de Vielsalm, Houffalize et Gouvy.

Début des années 90, l'accompagnement des personnes en fin de vie et le soutien à leurs proches se sont imposés un peu partout en Belgique, plus particulièrement et très en avance en province de Luxembourg.

Une conférence-débat sur cette autre façon de prendre en charge la fin de vie, organisée à Vielsalm le 8 mars 1993, fut l'occasion de se lancer dans l'aventure. Dès ce soir-là, plusieurs personnes ont en effet exprimé le souhait de s'engager. C'est avec une quinzaine de volontaires que l'équipe va se former d'abord et accompagner ensuite. Certaines de ces personnes y sont encore actives. Bravo et un immense merci à toutes celles et ceux qui ont cru en cette belle démarche et y restent fidèles.

Avec l'indispensable appui technique et didactique des équipes pionnières, le team sera composé. En mai 1993, l'équipe de seconde ligne en soins palliatifs, pluridisciplinaire et pluraliste, voit le jour officiellement.



Les statuts de l'A.S.O. (Accompagnements Salm et Ourthe) seront déposés grâce à un généreux tout premier don, cadeau inoubliable et combien symbolique, des sous-officiers du 3 ChA.

Une Unité disparaît... une Association naît !

Et à ce jour, l'équipe de trente ans poursuit ses activités. Elle s'est considérablement développée au long de toutes ces années. Depuis, la philosophie palliative s'est implantée plus avant et a eu un impact certain sur la prise en charge des patients en fin de vie ou non.

Il est à noter aussi que, depuis les débuts de cette nouvelle approche de soins, les responsables politiques à tous les niveaux ont soutenu efficacement nos démarches, tout comme nos amis du 3 ChA d'ailleurs. C'est sur la générosité des uns et des autres que nous avons pu et pouvons encore compter aujourd'hui.

Merci à vous chers anciens !

Betty Mathen
Présidente fondatrice
Membre de la section "Vielsalm-3 ChA"
Veuve du Colonel BEM Paul Mathen,
ancien chef de Corps du 3 ChA ♦

À vos agendas

Une journée "portes ouvertes" sera organisée au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne le dimanche 31 mars 2024 (dimanche de Pâques).

Voilà une belle occasion de maintenir le contact avec les Chasseurs Ardennais ! ♦



ADRESSES UTILES

Porte-Drapeau National

Freddy DEMECHELEER
Rue de l'Escasse, 37
6041 Gosselies
Tél : 071 351256 - GSM : 0477 339432
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

Le Bataillon

Officier SI,
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél. 02 442 25 45

Le Musée de Marche

Bn Md ChA
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
E-Mail : fratcha.musee@gmail.com
- 1^{er} Cpl Chef e.r. J-M WALLON
GSM : 0472 37 00 87
- Adjt e.r. L. CROWIN
GSM : 0489 51 22 33
IBAN : BE65 7320 4272 3396

La salle ChA au Fort de Huy

Les visites sont temporairement suspendues. Une nouvelle salle va être aménagée.
Le lecteur sera averti dès son ouverture.

La MESA

Cellule MESA - Brigade Motorisée
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél : 02 442 24 82
E-Mail : srt.Mesa@scarlet.be

COCON

Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux
Président :
AdjtMaj e.r. FRANÇOIS LAMBERT
Rue Saint-Denis, 23
6900 - Marche-en-Famenne
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.cocon@gmail.com

Boutique Chasseurs Ardennais

Bataillon de Chasseurs Ardennais
E-Mail : mdbncha-ivr-shop@mil.be
ou mdbncha-ivr@mil.be
Tél : 02 442 29 86 ou 02 442 28 48
IBAN : BE75 0357 5632 9451

Les dirigeants des sections régionales

ARLON - ATPERT - ATHUS	IBAN : BE38 0015 6206 6172	NAMUR	IBAN : BE50 0688 9656 0418
Président : Félicien WISELER - Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com		Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT - Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : fratcha.namur.president@gmail.com	
Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE - Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : fratcha.arlon.tresorier@gmail.com		Secrétaire : Bernard NEUFORT - GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : fratcha.namur.secretaire@gmail.com	
BASTOGNE - 2 CHA	IBAN : BE72 0689 4350 8216	NEUFCHÂTEAU - FLORENVILLE - LÉGLISE - LIBRAMONT-CHEVIGNY	IBAN : BE13 0015 4830 8239
Président : Cdt (R) Pierre PIRARD - Tél. 061 68 84 68 - GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6680 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com		Président : Jean-Louis PICARD - Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Légglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com	
Secrétaire : Michel BOUVY - Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail : fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com		Secrétaire/Trésorier : Christian ROBINET - Tél. 0477 67 75 26 Chaussée d'Arlon 59, 6840 Neufchâteau E-Mail : fratcha.neufchateau.secretaire@gmail.com	
Trésorier : Christian GEORIS - Tél 084 456106 - GSM 0475 207248 Journal 56, 6971 Tenneville E-Mail : fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com			
BERTRIX - PALISEUL	IBAN : BE31 0017 1080 4255	OURTHE & AISNE	IBAN : BE76 7320 2269 2795
Président : Jean PIERRET - GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com		Président : Joël BERTEZZOLO - GSM 0477 43 68 98 - Tél. 084 730019 Route de Marche 6, 6927 Rendux E-Mail : fratcha.ourthe.president@gmail.com	
Secrétaire : Marie-Thérèse LANOTTE - Tél 061 41 39 36 - GSM 0497 84 52 31 Rue de Burhaimont 132, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.secretaire@gmail.com		Secrétaire : Laurent CROWIN - Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Erezee) E-Mail : fratcha.ourthe.secretaire@gmail.com	
Trésorier : René AMEL - GSM 0495 237686 Rue du Garnet 18, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.tresorier@gmail.com		Trésorier : Christian OGER - GSM 0479 95 66 78 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : fratcha.ourthe.tresorier@gmail.com	
BOUILLON	IBAN : BE12 3631 9068 7892	SAINT-HUBERT	IBAN : BE07 0689 0838 9566
Président : Cdt (R) Jacques POUGIN - GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichetour 14, 6832 Curfuz E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com		Président : Cdt e.r. André NANNETTI - GSM 0476 84 49 14 Rue de Grupt 32, 6927 Bure E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com	
Secrétaire : Fabrice LEJEUNE - Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com		Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.secretaire@gmail.com	
Trésorier : Guy GIBOUX - Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare 24, 6831 Noirefontaine		Trésorier : ICC Jean-Marc LALOY - GSM 0479 97 35 63 Rue de la Briqueterie 6, 6840 Vaux-sur-Sûre E-Mail : fratcha.sainthubert.tresorier@gmail.com	
BRABANT	IBAN : BE73 0018 0858 0760	VIELSALM ET 3 CHA	IBAN : BE13 7320 1250 2139
Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE - Tél. 02 673 38 80 Avenue du Yorkshire 20/408, 1200 Bruxelles E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com		Président : Lucien PAQUAY - Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.president@gmail.com	
Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE - Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.brabant.secretaire@gmail.com		Secrétaire : Philippe LAMY - Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com	
Trésorier : William ORLOW-ANDERSEN - GSM 0477 40 44 78 Rue du Prieuré 77, 1360 Malève-Sainte-Marie E-Mail : fratcha.brabant.tresorier@gmail.com		Trésorier : Jürgen MARGRAFF - GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmedy E-Mail : fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com	
CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE	IBAN : BE20 7320 4217 6156	Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF - GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmedy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com	
Président : E-mail : fratcha.ciney.president@gmail.com		VIRTON	IBAN : BE04 0016 7638 6231
Secrétaire : Jeannine LAMBERT - GSM 0483 40 54 69 Rue saint-Denis, 23, 6900 Hollogne E-Mail : fratcha.ciney.secretaire@gmail.com		Président et secrétaire : Michel DEMOULIN - Tél : 063 57 61 15 - GSM : 0497 18 13 13 Rue du Panorama, 2, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com	
Trésorier : E-Mail : fratcha.ciney.tresorier@gmail.com		Trésorier : Jean RAULIN - Tél : 063 57 62 40 - GSM : 0497 57 62 40 Champs Bouton 36, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com	
HAINAUT	IBAN : BE82 6528 3296 6768	VLAANDEREN	IBAN : BE93 7360 2135 9767
Président : Freddy DEMECHELEER - Tél. 071 35 12 56 - GSM 0477 33 94 32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com		Président : Adjt-chef (Res) André NICOLET - GSM 0468 42 52 75 Henegouwenstraat 15/Bus 405, 8620 Nieuwpoort E-Mail : fratcha.vlaanderen.president@gmail.com	
Secrétaire : Roch SAINT-PAUL - GSM : 0496 12 54 65 Rue Saint Martin, 76, 6120 Ham-sur-Heure E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com		Secrétaire : Patrick VANDE PUTTE - GSM 0493 48 71 94 Nederzwalmsteenweg 85, 9750 Zingen E-Mail : fratcha.vlaanderen.secretaire@gmail.com	
Trésorier : Marcel MAINGHAIN - GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Laneffe E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com		Trésorier : Rosita DE CLERCQ - GSM 0486 63 46 02 Meeuwenlaan 5/Bus 0203, 8450 Bredene E-Mail : fratcha.vlaanderen.tresorier@gmail.com	
HUY - 6 CHA	IBAN : BE48 0682 4924 1527	SECTION RÉGIMENTAIRE	IBAN : BE61 0680 6275 8017
Président : Cdt Hre Jacques PLEINEVAUX - GSM 0477 29 07 80 Rue de la Campagne 40, 4500 Tihange Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com		Président : Cdt Didier AMEEUW - GSM 0478 34 86 41 - Tél 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com	
Secrétaire : Roger VANCAUTEREN - Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.secretaire@gmail.com		Secrétaire : Roland HELLAS - Tél. : 084 31 37 99 - GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Bte 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail : fratcha.reg.secretaire@gmail.com	
Trésorier : Serge LEMMENS Tél. 085 23 30 00 - GSM 0473 54 52 84 Rue de la Campagne 41, 4500 Huy E-Mail : fratcha.huy.tresorier@gmail.com		Trésorier : AdjtChef (R) André DEHAEN - Tél. 084 21 35 27 - GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com	
LIEGE - VERVIERS	IBAN : BE72 0016 4143 5616	CLUB DE MARCHÉ CHASSEURS ARDENNAIS	IBAN : BE82 2400 2802 9768
Président & Secrétaire : Louis DEHOUSSE - GSM 0489 56 05 69 Rue Baudouin 1 ^{er} , 24, 4690 Bassenge E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com		Président : Cdt Didier AMEEUW - GSM 0478 34 86 41 - Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.clubmarche.president@gmail.com	
Trésorier : Louis MARTIN - Tél. 04 374 15 45 - GSM 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : fratcha.liege.tresorier@gmail.com		Secrétaire : Daniel DUCENE - GSM 0495 10 23 37 Rue du Chauffour 14, 6959 Ambly E-Mail : fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com	
		Trésorière : Marlène DECOSTER - GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hotton E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com	

Envoyer :

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron
Rue de Wavremont, 5

5330 - ASSESSE

E-MAIL : fratcha.revue@gmail.com



Fraternelle Royale des
Chasseurs Ardennais





Fête nationale – Défilé militaire



Road work



Fête du Roi



La mascotte Artemis au Congrès national



Journée citoyenne



Parcours naturel

L'année 2023 en images



Parade de fin de formation professionnelle spécialisée



Appui à la MESA



3 Cie en exercice



Journée citoyenne



Congrès national